



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca

Université
Francine Goyette, la femme
derrière cinq recteurs
Page A8

Magog
Une grève des employés
municipaux paraît imminente
Page A3



SHERBROOKE / VENDREDI 25 JANVIER 2002 / 92e ANNÉE / NO 285

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Les Hells veulent régler à l'amiable

Les motards sont prêts à discuter pour démanteler les fortifications de leur bunker

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les membres des Hells Angels de Lennoxville n'ont pas l'intention de déclarer «la guerre» aux élus sherbrookoïses qui seraient tentés d'exiger le démantèlement des fortifications de leur bunker.

Selon ce que La Tribune a appris, le

groupe de motards et la Ville de Sherbrooke ont amorcé des discussions tout récemment dans le but d'en venir à une entente et de «respecter la loi».

Les motards seraient même disposés à régler à l'amiable ce problème qui aurait pu prendre des proportions importantes en cas de protestation.

C'est ce que confirme l'avocat criminaliste Michel Dussault qui a souvent représenté des membres du groupe devant les tribunaux.

Selon lui, la bande de Lennoxville n'a pas «l'intention de partir en guerre pour ça. Ils veulent discuter. Même que des discussions ont eu lieu ou sont en cours présentement avec des gens de l'hôtel de ville (de Sherbrooke)», affirme-t-il.

«Ils veulent trouver une solution. Il pourrait y avoir des changements apportés (au repaire des Hells Angels) bientôt si tout va bien. Il y a des pourparlers et ils (les membres des Hells

Angels) sont ouverts.»

Rappelons que la nouvelle Ville de Sherbrooke veut appliquer le principe d'équité à eux comme à tous les autres citoyens pour ce qui est de la réglementation sur les bâtiments.

La Tribune avait dévoilé la semaine dernière que le maire Jean Perrault souhaitait que le conseil municipal se prononce sur une ordonnance de démantèlement des fortifications du bunker des Hells avant le printemps.

M. Perrault avait chargé son service juridique de préparer une recommandation à l'intention des élus municipaux.

La ténacité de ceux de Trois-Rivières-Ouest a eu raison d'un bunker de motards situé dans ce secteur.

Ces élus avaient suivi l'exemple du conseil de Blainville qui avait réussi à faire démanteler un bâtiment fortifié

Voir FORTIFICATIONS en page A2

Procès des Hells Angels

Trois fois le salaire régulier pour défendre les plus pauvres

Christiane Desjardins et André Duchesne
LA PRESSE
MONTREAL

Les derniers seront les premiers, a dit Jésus. Il en est ainsi des Hells Angels. Avec la décision rendue hier par le juge Jean-Guy Boilard, les accusés les plus pauvres dans le procès des Hells deviennent les plus payants pour les avocats. Un accusé admis à l'Aide juridique rapportera vraisemblablement 387 000 \$ à son avocat, si l'ensemble du procès s'étire sur dix mois comme on s'y attend. C'est le triple de ce qu'accorde habituellement l'Aide juridique pour un dossier.

Les avocats concernés, sept au total pour le moment (qui défendent 10 accusés admis à l'Aide juridique dans le dossier Boilard), semblaient fort heureux de cette décision. Leur demande a été exaucée presque en entier. Ils suggéraient 150 \$ l'heure, pour un maximum de 70 heures par semaine. Ils ont obtenu le tarif demandé pour un maximum de 60 heures par semaine. «J'estime qu'aucun travail intellectuel valable ne peut être fait au-delà», a précisé le juge. Celui-ci s'est appuyé sur une décision rendue dans un autre mega-procès, dans l'ouest du pays, pour trancher la question. Le dossier des Hells est d'une ampleur historique dit-on.

Aussitôt le jugement rendu, le procureur du ministre de la Justice, Me Patrice Rivest, s'est éclipsé. «Nous allons respecter le jugement et allons l'étudier», s'est-il borné à dire.

Bien malin celui qui pourrait dire combien les autres avocats dans le dossier Boilard seront payés par leurs clients, à qui le mandat d'Aide juridique a été refusé, ou qui ne l'ont tout simplement pas demandé. Mais on peut supposer, sans guère de craintes de se tromper, que ce n'est pas autant. La décision Boilard créera-t-elle des dissensions, et fera-t-elle monter les enchères chez les autres avocats? L'avenir le dira.

Quoi qu'il en soit, la facture s'annonce salée pour les contribuables, d'autant plus que la plupart des accusés devront subir un autre procès au terme de celui-ci. Il faut se souvenir que les accusations ont été scindées en deux. Actuellement,

Voir TROIS FOIS LE SALAIRE RÉGULIER en page A2

UNE FILLETTE DE 10 ANS GRIÈVEMENT BLESSÉE



Le technicien en identité judiciaire Pierre Lacaille examine les traces du camion de livraison qui a fauché deux piétons, hier après midi, à l'intersection Belvédère-Dunant-Union, dans le quartier Ouest. Le véhicule, sans conducteur, a dévalé une partie de la rue Belvédère en marche arrière avant de heurter une fillette de 10 ans et un adolescent de 17 ans. La plus jeune victime, grièvement blessée, est littéralement passée sous les roues du véhicule.

Imacom, Martin Blache

SOINS DE SANTÉ

Les P.M. ne font pas l'unanimité

Les premiers ministres provinciaux réunis à Vancouver s'entendent pour réclamer un retour au niveau de 1994 du financement fédéral dans le domaine de la santé, mais divergent d'opinions sur le recours au secteur privé et sur la façon dont les soins doivent être dispensés.
À LIRE EN B7.

Un camion sans conducteur fauche deux jeunes piétons

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Un camion de livraison de lait, sans conducteur, a dévalé une petite colline, traversé la rue Belvédère et heurté deux piétons qui se trouvaient sur l'autre trottoir, blessant grièvement une fillette.

Cet accident de la circulation qui a bouleversé plus d'un témoin est survenu vers 15 h 30, hier, dans l'intersection fort achalandée aussi bien de véhicules que de piétons et d'enfants, rues Belvédère-Union-Dunant, dans le quartier Ouest de Sherbrooke.

Les blessés sont une fillette de 10 ans qui a littéralement passé sous le camion et y est restée prise de même qu'un adolescent de 17 ans.

Aussitôt les secouristes sur place, les pompiers en tant que premiers répondants et les techniciens-ambulanciers se sont affairés auprès des blessés pour qu'ils soient transportés à l'hôpital le plus tôt possible.

Si l'adolescent s'en est mieux tiré c'est qu'il a pu s'agripper après le pare-choc du camion de livraison et se

laisser glisser jusqu'à ce que le camion s'immobilise au fond d'un parc de stationnement.

Des témoins ébranlés

Les personnes qui ont vu la scène ou une partie de la scène en ont été complètement retournées.

La brigadière Nancy Lefebvre a bien vu le camion de lait en marche arrière.

«J'étais à faire traverser des enfants quand j'ai vu le camion circuler en marche arrière et traverser la rue Belvédère. Ce n'est qu'un peu plus tard que j'ai appris que deux enfants avaient été heurtés. Je suis complètement bouleversée.»

Cela fait une quinzaine d'années qu'elle est brigadière dans le secteur et c'est la première fois qu'un tel accident se produit.

Un jeune homme de 18 ans était allé à la Caisse populaire, coin Union-Belvédère et il en ressortait quand il a tout vu ce qui s'est passé. Il a préféré conserver l'anonymat.

«Je sortais de la caisse quand j'ai vu le camion de lait descendre tranquillement. Il était dans la cour du

poste d'essence Ultramar. J'ignorais qu'il n'y avait personne à l'intérieur et j'avais l'impression que le camion reculait pour mieux «monter la pente.»

Le témoin a bien vu que le camion circulait toujours en marche arrière, ne s'arrêtait pas, a franchi la rue Belvédère et c'est là, par la porte de côté ouverte qu'il a vu qu'il n'y avait aucun conducteur.

Le camion a continué sa course pour heurter les deux piétons, la jeune fille roulant sous le véhicule et y restant prise. «J'ai vu l'adolescent s'agripper après le pare-chocs et se laisser glisser; je vous dis que ça remuait endedans!»

L'équipe du sergent de patrouille Michel Couture, du SPRS, a rapidement pris d'assaut l'intersection, s'assurant du secours aux blessés, de l'ordre dans la circulation et de la protection de la scène d'accident.

Il fallait déterminer les circonstances de l'accident, voir si c'était un bris mécanique, une mauvaise manoeuvre d'embrayage.

On a donc gardé à vue le laitier, saisi temporairement le véhicule pour

Voir DEUX PIÉTONS FAUCHÉS en page A2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



NEIGE Maximum -4 Minimum -7
Lever soleil: 7h15 Coucher: 16h43

Index

| | | | |
|--------------------|----|-------------------|----|
| Ann. classées..... | D4 | Messier..... | C7 |
| Arts..... | D1 | Météo..... | D5 |
| Chez nous..... | B1 | Mots croisés..... | D4 |
| Décès..... | D7 | Opinions..... | A6 |
| Économie..... | B3 | Santé..... | B6 |
| Horoscope..... | D5 | Sports..... | C1 |
| Loteries..... | A4 | | |



GRANDE VENTE 40 HEURES

24, 25, 26, 27 janvier



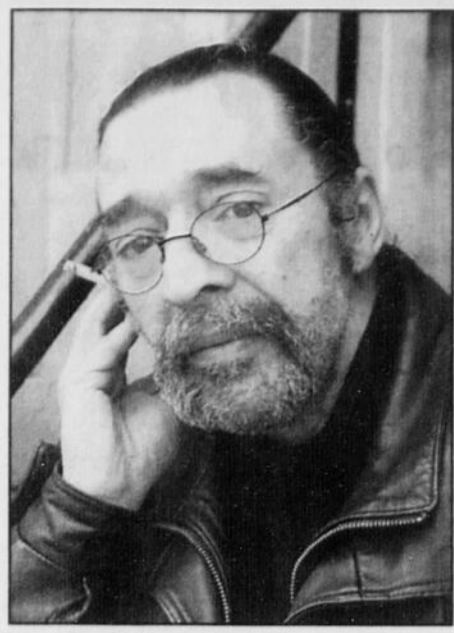
CENTRE DU TAPIS COUTURE
Maître décorateur

820, rue Wellington Sud, Sherbrooke
(OUVERT CE DIMANCHE) (819) 566-7111

2002
 Sherbrooke
LaTribune
 écrit
 l'histoire
 au quotidien

À LIRE DEMAIN

Roger Tabra, magicien des mots, trime dur pour émouvoir



| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La Tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca | |
| PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif | VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin |
| RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8198 redaction@latribune.qc.ca | PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482 |
| RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier | DIRECTEUR François Fouquet |
| DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin | ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo |
| ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau | ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 |
| TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE | Lundi ou jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) |
| DIRECTEUR René Béliveau | ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955 |
| ADJOINT Stéphane Garant | DIRECTEUR André Custeau |
| PRODUCTION | ADJOINT Serge Nadeau |
| DIRECTEUR André Roberge | |
| ADJOINTS Steve Rancourt Michel Doyon | |

À NE PAS MANQUER CE SAMEDI



Mario GOUPIL

Fernand Magnan n'a jamais vraiment quitté sa montagne d'Orford



Louis-Eric ALLARD

Jean Pronovost: savoir composer avec ses croyances spirituelles et la vie d'entraîneur



Karine TREMBLAY

Bientôt fini le règne des clubs vidéo?



Gilles FISETTE

Jacques Proulx milite toujours

Loup ou coyote? L'énigme durera au moins six mois

Luc Larochelle
 llarochelle@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

La Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) prévoit un délai minimal de six mois avant de communiquer les résultats des tests d'ADN qui révéleront si l'animal capturé à Sainte-Marguerite-de-Lingwick est un gros coyote ou un jeune loup. Il se peut même que le doute persiste à jamais.

Quoi qu'il en soit, l'animal figure maintenant dans la collection des références scientifiques du Québec, à l'intérieur de laquelle sont immortalisés les spécimens rares.

Une biologiste gouvernementale, un expert en photographie animale ainsi qu'une technicienne de la faune sont venus de Québec hier pour procéder à un examen de la bête rapportée par un trappeur, Laurent Cloutier. Ils n'ont toutefois livré aucun diagnostic précis.

Impliquée dans les études scientifiques sur l'évolution des canidés au département de la Grande faune du Québec depuis plus de 25 ans, Hélène Jolicoeur a expliqué que les similitudes entre le loup et le coyote ainsi que les multiples croisements génétiques impliquant ces deux espèces rendent l'identification de la bête pratiquement impossible sans des examens approfondis.

«Je ne peux pas exclure que ce soit un loup, ni exclure que ce soit un coyote. Il faudra procéder par étape et par élimination, jusqu'à l'ultime moyen d'identification, un test d'ADN», a-t-elle déclaré.

Les spécialistes ont pris de nombreuses mesures, des membres, des griffes et des crocs, mais n'ont pas voulu se commettre sur la famille de cet animal en se référant seulement à ces indications, surtout que la collaboration du propriétaire de la carcasse leur est acquise.

«M. Cloutier est disposé à nous prêter la boîte crânienne. Celle-ci nous révélera s'il s'agit d'un animal adulte ou d'un juvénile. Un crâne d'adulte nous orienterait vers l'hypothèse du gros coyote alors que l'autre possibilité accrédirait celle d'un jeune loup. Nous procéderons ainsi par élimination, de manière très prudente, en utilisant tous les outils à notre portée», a dit Mme Jolicoeur.

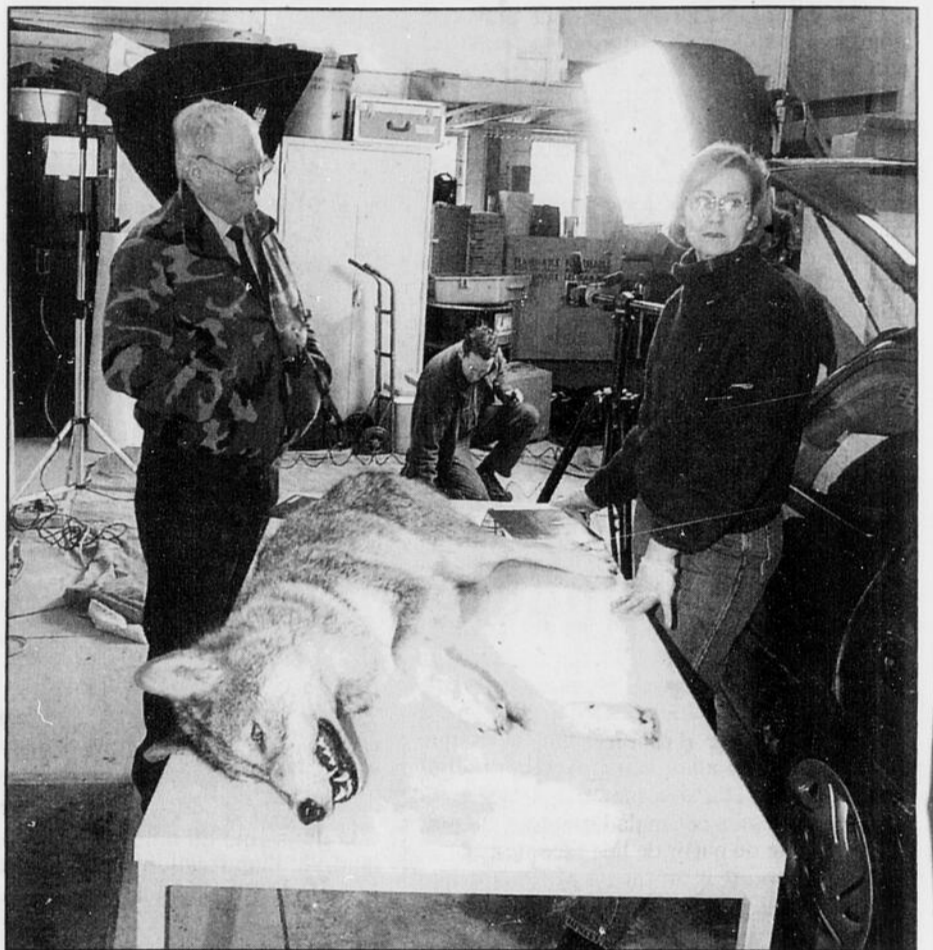
La rigueur scientifique l'amènera à prendre pas moins de 14 mesures différentes du crâne.

La FAPAQ confiera à un laboratoire de l'Ontario les tissus musculaires et les poils prélevés pour les analyses d'ADN. Des tests parallèles pourraient être effectués dans des universités québécoises.

«Il ne faut toutefois pas s'attendre à des résultats avant au moins six mois» prévient Mme Jolicoeur.

La spécialiste a confirmé qu'aucun autre loup n'a encore été formellement identifié au sud du fleuve St-Laurent depuis que cette espèce a été exterminée par l'homme, il y a une centaine d'années.

«Quelques trappeurs nous ont rapporté des captures exceptionnelles mais ces signalements n'ont pas donné lieu à des analyses scientifiques aussi poussées que celle que nous entreprenons», a-t-elle indiqué.



Les résultats des tests d'ADN qui révéleront si l'animal capturé à Ste-Marguerite-de-Lingwick est un gros coyote ou un jeune loup ne seront pas connus avant six mois. Des spécialistes venus de Québec ont cependant procédé hier aux premières analyses et aux photographies scientifiques pour inscrire le canidé dans la collection des spécimens rares.

La Cour supérieure annule un article de Magog

Jacques Lemoine
 SHERBROOKE

Le juge Pierre Boily de la Cour supérieure a annulé un article du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Magog.

Cet article concernait les bâtiments et terrains de deux zones caractérisées par des bâtiments qui n'ont pas subi de modifications majeures et qui conservent ainsi l'originalité du secteur, à l'exception de l'Auberge Du-Grand-Lac.

Le tribunal a aussi rejeté une procédure faite par la Ville de Magog qui demandait la démolition de certains travaux effectués par les Auberges Giroma, exploitant l'auberge de la rue Merry située dans l'une de ces zones.

Me Frédéric-Antoine Lemieux, qui représente le propriétaire de l'auberge, a plaidé qu'il n'y avait aucun critère spécifié dans l'article en question et que la grille ayant servi à l'application l'a été postérieurement à l'exécution des travaux.

Il s'agit de la première décision connue cassant un article d'un règlement d'implantation et d'intégration architecturale au Québec.

Interrogé à la suite du jugement, Me Lemieux a commenté que, à première vue, plusieurs autres zones de la ville sont régies par des règlements élaborés sensiblement de la même façon, et bien que chaque cas en soit un d'espèce, ceux-ci pourraient subir le même sort.

La Ville de Magog avait demandé la démolition de deux auvents sur le plancher de la terrasse de la toiture de l'auberge, l'enlèvement des garde-corps en bois, leur emplacement par une clôture en métal et sa peinture en gris.

Elle prétendait que l'auberge avait contrevenu à l'article 3,18 de son règlement no 1025 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

L'article concerne les bâtiments et terrains se trouvant dans deux zones de la ville.

Ces deux zones étaient caractérisées par des bâtiments qui n'ont pas subi de modifications majeures conservant ainsi l'originalité du secteur, à l'exception de l'Auberge-Du-Grand-Lac, dont les matériaux et le type architectural ne cadrent pas avec les autres

bâtiments. Il importait que les caractéristiques architecturales de chacun, à l'exception de l'auberge, soient préservées.

Toutes modifications à l'auberge devaient viser à amoindrir cette discordance architecturale avec les autres bâtiments de ces zones.

Le juge Boily a mentionné que le but visé par le législateur est d'accorder une discrétion au conseil pour exercer un contrôle qualitatif sur l'implantation et l'architecture des constructions, ce contrôle devant s'exercer cas par cas.

Mais tout discrétionnaires qu'ils soient, les pouvoirs conférés au conseil doivent être encadrés de façon à ne pas ouvrir la porte à l'arbitraire.

Une disposition de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le règlement doit déterminer les objectifs applicables à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains ainsi que les critères permettant d'évaluer si ces objectifs sont atteints.

Le juge Boily a constaté que, dans l'affaire sous étude, même si l'objectif visé est relativement bien cerné il n'y avait par ailleurs aucun critère de spécifié.

Ce que l'on décrit au règlement comme critères ne sont en fait que des attributs de toute chose matérielle ou corporelle, à savoir volumétrie, matériaux, ouvertures, couleurs, éléments de transition, selon le tribunal.

Le juge Boily a indiqué qu'il aurait été simple de qualifier la volumétrie, les couleurs ainsi que tous les autres éléments.

Me Frédéric-Antoine Lemieux

Me Frédéric-Antoine Lemieux

FORTIFICATIONS

Suite de la page A1

dans ce secteur au début de 2001.

Ces municipalités se sont appuyées sur une nouvelle disposition de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne plus de latitude aux élus municipaux pour ordonner le démantèlement de fortifications de bunker appartenant à des motards criminalisés.

Me Dussault, qui avoue ne pas être directement impliqué dans les discussions en cours, souligne ici que les Hells de Lennoxville pourraient quand même évoquer le droit acquis pour certains aménagements du bunker de la rue Queen.

«Ils avaient demandé un permis pour installer la clôture, souligne-t-il. Il est question d'un atelier de mécanique. Leur dossier est un peu différent des au-

tres endroits. Ce n'est pas simplement une résidence avec des fortifications.»

Du côté de la mairie de Sherbrooke, on reste surpris par la nouvelle. Le chef de cabinet du maire Jean Perrault, Louise Allard, soutient que son patron n'a pas été mis au courant de ces démarches. Mais elle ajoute qu'il est «possible» que des discussions dans ce sens aient eu lieu.

«Des consignes ont été données à la machine ici. S'il y a eu des démarches, ça ne s'est pas fait de façon formelle», mentionne-t-elle.

Il n'a pas été possible d'en discuter avec le greffier de la Ville, Me Pierre Huard, ce dernier étant à l'extérieur hier.

DEUX PIÉTONS FAUCHÉS

Suite de la page A1

examen mécanique et protéger le plus possible la scène de l'accident que la neige s'empressait de cacher.

Le technicien en identité judiciaire Pierre Lacaille et des enquêteurs ont été assignés au dossier.

Selon les informations recueillies auprès du policier André Lemire, porte-parole du SPRS, le livreur

avait stationné le camion sur le côté du poste d'essence, devant la machine à glace. Il s'est rendu à l'intérieur pour connaître la quantité de lait à livrer puis il serait revenu au camion.

C'est à ce moment que le camion a entamé la descente de la petite colline.

TROIS FOIS LE SALAIRE RÉGULIER

Suite de la page A1

les 17 accusés devant le juge Boilard sont jugés pour des complots pour meurtres, trafic de stupéfiants, et gangstérisme. Les accusations de meurtres, auxquelles font face la majorité des accusés, feront l'objet d'un procès subséquent. «Avec les requêtes, et les procès, on en a pour deux ou trois ans dans ce dossier», disait hier Me François Bordeleau, avocat de la défense qui a plaidé la requête des honoraires devant le juge Boilard.

Mais ce n'est pas tout. On apprenait hier, que six autres accusés ont fait des demandes d'aide juridique. Il s'agit de Paul Brisebois, Jean-Guy Bourgoing, Pierre Laurin, Jean-Richard Larivière, Pierre Provencher, et Gregory Whooley, qui subissent leur procès pour meurtres avec sept autres de leurs confrères, devant le juge Réjean Paul. Hier après-midi, le juge Paul, qui devra vraisemblablement aussi trancher la question des honoraires des avocats, a indiqué qu'il allait prendre connaissance de la décision de son collègue Boilard, mais qu'il n'était pas lié par celle-ci. On imagine mal, toutefois, que les avocats qui défendent des clients accusés de meurtres, soient payés moins cher que leurs confrères qui agissent dans la salle voisine, pour des accusations moins graves du Code criminel... Me André Vincent, procureur de la Couronne dans le procès devant le juge Paul, n'a pas voulu com-

menter le jugement, et a simplement laissé tomber, sourire en coin: «On va faire face nous aussi à de nouvelles requêtes, parce que soudainement pour des accusés qui vont demander l'Aide juridique.»

Les avocats visés par la mesure du juge Boilard ne sont pas tous des vieux routiers, bien au contraire. Hier, le juge a même ramené à l'ordre certains d'entre eux, en les appelant «les juniors». Isabella Teolis et Alexandre Boucher, par exemple, ont obtenu leur diplôme en 1995. Voilà un salaire bien intéressant pour de jeunes avocats. Les autres avocats impliqués sont: François Bordeleau (barreau 88), qui défend quatre accusés, dont trois sur l'Aide juridique, Louis Philippe Paquin (72), qui défend deux accusés, dont un sur l'Aide juridique, Louis Pasquin (87), deux accusés, dont un sur l'Aide juridique, Jean-Pierre Sharpe (82), deux accusés, dont un sur l'Aide juridique, et Lise Rochefort (87), un client de l'Aide juridique. Ironie du sort, l'avocat le plus expérimenté du groupe et celui qui mène l'équipe de la défense, Me Jacques Bouchard, défend deux accusés qui ne bénéficient pas de l'Aide juridique.

Enfin, à titre comparatif, les procureurs de la Couronne qui ont plusieurs années d'expérience, gagnent environ 85 000 \$ par année.



Mario
GOUPIL

Le cauchemar de M. Pinard

Tony Pinard a maintenant 95 ans. Lucide? Autant que vous et moi; peut-être même plus. C'est au plan physique que ça va moins bien pour lui. Il ne peut maintenant plus se déplacer sans sa canne, il a perdu l'usage d'un oeil et les médecins ont dû lui installer un stimulateur cardiaque en octobre dernier.

Celui qui a été conseiller municipal pendant 32 années à Sherbrooke s'est d'ailleurs retrouvé à l'Hôtel-Dieu cette semaine après avoir fait une chute. En rentrant chez lui lundi dernier, il a malencontreusement échappé sa canne. En se penchant pour le récupérer, il a perdu l'équilibre et est tombé lourdement sur son épaule gauche. Il a frappé le calorifère avant de donner durement contre le plancher. Il croyait s'être fracturé une épaule.

Les personnes qui sont venues à sa rescousse ont immédiatement demandé une ambulance. M. Pinard n'en voulait pas, mais on l'a finalement convaincu qu'il pourrait «passer plus vite» à l'urgence s'il arrivait en ambulance à l'Hôtel-Dieu.

Effectivement, il y a été admis sur le champ, mais ce qu'il ne savait pas c'est qu'il n'allait en ressortir que trois jours plus tard!

Outré, M. Pinard m'a contacté hier matin parce qu'il souhaitait dénoncer publiquement la façon dont on l'a traité à l'hôpital. Il tient à ajouter sa voix à celles qui condamnent ce système de santé continuellement débordé. A 95 ans, il croyait avoir tout vu, mais il s'était trompé. Ce qu'il a vécu à l'urgence de l'Hôtel-Dieu, dit-il, dépasse l'entendement.

M. Pinard avait une épaule mal en point et le coude ensanglanté à son arrivée à l'hôpital, au milieu de l'après-midi. On l'a tout de suite soumis à une batterie de tests, dont des radiographies. En soirée, lundi, le médecin confirmait à M. Pinard qu'il ne souffrait heureusement d'aucune fracture. Qu'il allait donc pouvoir quitter l'hôpital.

«Après que le docteur soit parti, une infirmière est toutefois venue me dire qu'on allait me garder pour la nuit afin de pouvoir vérifier mon stimulateur cardiaque (pacemaker) le lendemain», raconte M. Pinard.

Évidemment, l'ex-politicien sherbrookoise s'attendait à quitter l'hôpital très tôt mardi, lui qui avait dû passer la nuit sur un lit à l'urgence.

«On m'a alors expliqué qu'il fallait attendre le technicien, M. Poirier qui était retenu au CHUS de Fleurimont. C'est lui qui allait régulariser mon stimulateur cardiaque. J'ai commencé à vivre d'espoir à 8h, alors que l'on m'a dit qu'il allait venir. À 11h, on était sans nouvelles et j'ai commencé à m'inquiéter. Je voyais tous ces malades autour de moi et j'avais hâte de partir de là», raconte-t-il.

À 18h, on est venu dire à M. Pinard que ça ne devrait plus vraiment tarder maintenant. Celui-ci est finalement arrivé vers les ... 21h!

«M. Poirier, le technicien, est un homme gentil et compétent. Avec sa machine, il a rapidement programmé mon stimulateur cardiaque», explique M. Pinard.

Devant l'heure aussi tardive, M. Pinard s'était déjà fait à l'idée de devoir passer une deuxième nuit au même endroit. Il quitterait le lendemain matin.

«On m'a demandé où je demeurais, mais comme on n'offre pas de service de nuit là où j'habite, je ne pouvais pas retourner à la maison. Le personnel infirmier a d'ailleurs appelé à aux Terrasses Bellevue. C'est après cela que j'ai vu arriver deux infirmières et un infirmier qui se sont mis à enlever les couvertures de mon lit. J'ai dit: mais qu'est-ce que vous faites là? J'avais froid et j'étais fâché. Ils m'ont dit qu'ils m'amenaient dans le corridor», raconte M. Pinard.

Celui-ci mentionne avoir exigé, sur le champ, à voir le directeur ou la directrice en charge des soins infirmiers pour se plaindre. «Cette personne là n'est jamais présentée, fulmine l'homme de 95 ans. Je voulais des explications. On me mettait dehors sans m'expliquer. On me traitait comme un animal. Le personnel infirmier était très gentil, mais on voulait quand même me sacrer dehors. Je leur ai dit que s'ils faisaient cela, ils allaient en entendre parler.»

M. Pinard explique qu'on a envisagé deux endroits pour lui dans le corridor. «Moi je voulais pas dormir là. J'étais sous le choc, complètement désespéré», dit-il.

On l'a finalement installé dans «un chambre quelconque d'où j'entendais le personnel parler».

Une infirmière est venue lui offrir un somnifère, raconte-t-il. «Je ne le voulais, mais j'ai fini par le prendre. J'avais froid.»

Lorsqu'il s'est réveillé dans la nuit, avec une envie urgente d'aller aux toilettes, M. Pinard ne savait plus où il se trouvait. «On m'avait changé de pièce sans m'avertir. J'étais dans une grande salle. Je n'avais pas de sonnette, ou du moins je n'en ai pas vue. J'avais mal à mon épaule et à 95 ans, j'étais incapable de descendre les côtés du lit. Alors, j'ai réussi à me glisser jusqu'au pied du lit et j'ai tassé les choses qui s'y trouvaient pour en descendre. Je n'avais pas ma canne et j'avais peine à marcher, à garder mon équilibre. J'ai aperçu une femme derrière un pupitre 20 pieds plus loin et je lui ai demandé où était la toilette. Personne n'est venu m'aider», plaide-t-il.

Tony Pinard a finalement quitté l'hôpital mercredi matin, le bras dans une écharpe, plus révolté encore que mal en point. Il entend discuter avec ses enfants de la possibilité de déposer une plainte.

«J'ai 95 ans et j'ai des petits bobos, mais je suis lucide. Je n'ai jamais été considéré comme un menteur et qu'on n'essaie pas surtout de me faire passer pour un fou», avise-t-il.

Hier encore, le vénérable personnage sherbrookoise fulminait. On peut le comprendre.

mgoupil@latribune.qc.ca

Menace de grève à Magog

Les employés municipaux pourraient débrayer le 31 janvier

Gilles Dallaire

MAGOG

Parce que les demandes de ses employés sont déraisonnables, Magog n'a pas d'autre choix que d'envisager l'éventualité d'une grève et de se préparer à faire face à ses conséquences.

Tel est l'aveu que le maire Marc Poulin a fait hier lors d'une conférence de presse où il a fait le point sur les négociations pour un nouveau contrat de travail avec les employés municipaux, en cours avec le local 1054 du Syndicat canadien de la fonction publique.

«Si nous disons oui à tout ce que demandent nos employés, il nous faudra augmenter notre masse salariale d'une moyenne de 8 pour cent par année durant trois ans car nos employés ne demandent pas seulement des hausses de salaire substantielles, ils demandent aussi une diminution du nombre de leurs heures de travail et des concessions qui modifient de façon importante le contrat de travail caduc depuis le 31 décembre dernier et qui ont aussi un impact sur le fonctionnement des services municipaux», a-t-il souligné.

Il a ajouté que l'augmentation de salaire de 2,5 pour cent, assortie d'une augmentation d'un demi pour cent de la contribution municipale au régime de retraite des employés, offerte pour l'année en cours et la hausse de salaire de 2,5 pour cent, assortie d'une indexation jusqu'à hauteur combinée de 3 pour cent à la hausse de l'indice des prix à la consommation, se situent dans la moyenne des augmentations accordées à l'heure actuelle et que les Magogois ne peuvent pas se permettre de payer plus.

M. Poulin a déploré la brièveté des délais ac-

cordés aux négociateurs patronaux par les représentants syndicaux pour arriver à une entente. «Les demandes syndicales ont été déposées le 12 novembre dernier, donc en pleine période de préparation du budget municipal. Les représentants syndicaux nous ont alors prévenu qu'il y aurait grève si une entente n'était pas conclue avant le 15 janvier. Il y a eu des séances de négociations les 15, 16 et 22 janvier. Dès la première séance, nous avons indiqué que s'entendre sur toutes les clauses normatives avant le 31 janvier était irréaliste. Le 16 janvier, nous avons déposé nos offres salariales. Nous avons aussi demandé que les clauses normatives en vigueur jusqu'au 31 décembre dernier soient maintenues. Le 22 janvier, nous avons demandé aux négociateurs syndicaux de lever l'avis de grève donné le 11 janvier afin de créer un climat plus propice aux négociations. Ils ont rejeté notre demande. Nous avons tout de même accepté de participer à deux autres séances de négociations les 29 et 30 janvier. C'est là où nous en sommes», a-t-il expliqué tout en répétant qu'arriver à une entente sur les clauses normatives en deux jours tiendrait presque du miracle.

«Selon le maire de Magog, Marc Poulin, les demandes salariales des employés municipaux sont déraisonnables.»

Il s'est dit surpris et déçu de l'attitude syndicale car, a-t-il souligné, les relations de travail sont

harmonieuses depuis la nomination de M. Gilles Bertrand au poste de directeur général.

Services essentiels

M. Poulin a assuré que, s'il y a grève, toutes les mesures seront prises pour atténuer l'impact du conflit sur les services fournis aux Magogois.

«Nous en sommes venus à une entente sur les services essentiels qui seront fournis en cas de grève. Ainsi, s'il neige, les rues seront déblayées quand la précipitation aura atteint 9 centimètres. Des abraisifs seront aussi épanchés aux endroits dangereux. Par contre, je ne peux pas dire si une grève des employés municipaux aura un gros impact sur le bon déroulement du tournoi de hockey qui battra son plein à l'Aréna de Magog la semaine prochaine. Tout ce que je peux dire, c'est que nous ferons tout pour que les Magogois et les visiteurs souffrent le moins possible d'un arrêt de travail des employés municipaux», a-t-il expliqué.

Au local 1054 du Syndicat canadien de la fonction publique, on a pris les propos de M. Poulin avec un gros grain de sel et le négociateur Jean-Pierre Roy a qualifié les offres salariales de Magog de simples ajustements.

Quant au président du local, M. Richard Houde, il a déclaré que ce que Magog cherche et ce qu'un décret ordonnant son regroupement avec une autre municipalité lui permettrait de faire, c'est d'obtenir à peu de frais une prolongation du contrat de travail en vigueur jusqu'au 31 décembre dernier.

«Nous ne voulons pas attendre plus longtemps. Nous voulons un contrat de travail vraiment acceptable. Nous n'en avons pas eu depuis 1993», a-t-il commenté.

Pénible retour à la maison

Jean-François Cadieux
jcadieux@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les Estriens ont durement renoué avec l'hiver hier en fin d'après-midi alors que le service de police de la région de Sherbrooke (SPRS) et de la Sûreté du Québec ont enregistré pas moins de 70 sorties, de route!

Et bien que les informations recueillies en début de soirée ne faisaient mention d'aucun citoyen gravement blessé, quelques embardées resteront longtemps gravées dans la mémoire de certains automobilistes...

«J'attendais de tourner en direction de la côte du boulevard de Portland, à l'intersection du boulevard Lionel-Groulx, lorsque j'ai vu un tas de véhicules immobilisés, accotés sur les chaînes de trottoir de la côte», raconte Guy R. Bouchard, un agent d'immeuble de Sherbrooke.

Le citoyen de Sherbrooke, qui voulait circuler vers l'est, a donc jugé bon d'aller emprunter l'autoroute 410 pour finalement reprendre la rue King Ouest en direction est jusqu'à ce qu'il arrive une fois de plus à l'intersection du boulevard Lionel-Groulx...

«Entre le Pizza Hut et le restaurant Cactus, il y a un talus très incliné et dans celui-ci, il y avait un véhicule avec deux dames à son bord arrêté en plein milieu par un banc de neige», relate-t-il encore tout surpris.

Heureusement pour les deux dames, elles s'en sont sorties indemnes bien qu'elles auraient subi tout un choc nerveux.

Retour difficile

Ainsi, le retour à la maison des Sherbrookoises a été passablement perturbé avec la chaussée rendue glissante par l'abondante chute de neige tombée sur la région.

«Nous avons enregistré une vingtaine de sorties de routes sur notre territoire, dont trois accidents avec blessés. Nous avons même fermé la côte de la rue Don Bosco Nord ainsi que la côte du boulevard de Portland, tout près du Carrefour de l'Estrie», dit le relationniste du SPRS, André Lemire.

De plus, le retour à la maison a



Les automobilistes n'affrontent pas souvent de congestion à Sherbrooke, mais hier, Dame nature a utilisé la recette idéale pour y arriver. Une chute de la température assortie de neige a transformé les rues, trop souvent en pente, en glissoires à l'heure du retour à la maison. Des vents gâchaient de plus la visibilité par moments.

Imacom, Claude Poulin

été pas mal plus long que prévu car les artères principales de Sherbrooke, soit la rue King Ouest et le boulevard de Portland, se sont transformés en véritable stationnement à l'heure de pointe.

«Faire le trajet du centre-ville à l'intersection King Ouest et Jacques-Cartier m'a pris 25 minutes», explique André Lemire en ajoutant que l'on y circulait à une vitesse de cinq kilomètres à l'heure.

Par ailleurs, ce dernier a aussi rapporté que les secteurs du boulevard Université, à la hauteur de l'Université de Sherbrooke, et du boulevard Bourque, à Rock Forest, étaient glissants, mais que l'on y circulait sans difficultés.

Routes fermées

Ailleurs en Estrie, la situation a aussi été très difficile alors que la Sûreté du Québec a dénombré une cinquantaine de sorties de route, dont une douzaine qui ont nécessité une présence policière.

Une météo dépressive...

Toutes ces embardées et sorties de route sur les routes estriennes ont évidemment leur responsable: Dame Nature.

«Cette température n'est pas exceptionnelle, car il s'agit d'une dépression qui provenait de la Nouvelle-Angleterre et qui a frappé l'Estrie. D'abord par une hausse de températures, ensuite par une tempête de neige», explique Yvon Gervais, météorologue chez Environnement Canada.

Ce dernier relate qu'il a fait jusqu'à 3 degrés dans la nuit de mercredi à hier et que la température a grimpé à 2 degrés en matinée pour finalement atteindre le point de congélation en après-midi hier.

«Ce fut une journée à l'envers. Demain (aujourd'hui), l'Estrie sera frappée par une nouvelle dépression qui provient des Grands-Lacs. Elle entraînera de la neige en après-midi jusqu'à samedi pour une accumulation totale de 5 à 10 cm», dit M. Gervais.

En fin de semaine, les températures devraient se maintenir un peu en deçà du point de congélation avec des éclaircissements dimanche.

L'ACDI alloue 5 M \$ à l'UdeS

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le gouvernement fédéral s'est joint hier à la valse des millions que connaît la région ces derniers jours. L'Université de Sherbrooke recevra 5 millions \$ en cinq ans de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour contribuer au développement de coopératives en Amérique latine.

C'est l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (IRECUS) de l'Université de Sherbrooke qui pilotera le projet de développement, aidé en ce sens par quatre universités situées au Costa Rica, au Brésil, au Chili et en Colombie. Ces établissements du savoir, qui font partie d'un réseau comptant 21 uni-

versités de part et d'autre des Amériques, travailleront de pair pour créer de nouvelles coopératives et améliorer celles déjà en place afin de développer l'esprit d'entreprise chez la population.

Évalué à 10 millions \$, le projet permettra également de former des enseignants du milieu afin qu'ils puissent aider leurs concitoyens à gérer eux-mêmes leurs coopératives.

«Un rôle important dans le quotidien»

Près d'une centaine de «missions» seront réalisées au cours du projet, nécessitant ainsi la participation d'une centaine d'étudiants et de quelque 50 enseignants des universités participantes. Chaque année, deux ou trois étudiants de l'Université de Sherbrooke pourraient également contribuer au projet, au dire du di-

recteur de l'IRECUS, Denis Martel. «Les coopératives jouent un rôle extrêmement important dans le quotidien des Québécois», a soutenu en conférence de presse le directeur de l'IRECUS, en citant notamment le Mouvement des caisses Desjardins et les coopératives funéraires. «Les 21 universités participantes partagent une valorisation des individus sur le capital, a ajouté M. Martel. La subvention permettra un enrichissement équitable des collectivités et des individus.»

Selon le recteur Bruno-Marie Bécharde, une telle subvention constitue une reconnaissance de premier plan pour l'Université de Sherbrooke. «Depuis plus de 25 ans, l'IRECUS est le leader national en enseignement et en recherche dans le domaine de la gestion des coopératives, a estimé M. Bécharde. Au cours des quinze dernières années, par l'entremise de l'IRECUS, l'Université de Sherbrooke a reçu près de 6 millions \$ pour ses activités internationales. Le nouveau financement de 5 millions \$ met donc en évidence la pertinence du projet d'intercoopération et contribue au rayonnement de l'Université de Sherbrooke dans les Amériques.»

L'annonce d'hier a été faite par le député fédéral de Compton-Stanstead, David Price, au nom de la nouvelle ministre de la Coopération internationale, Susan Whelan. M. Price a affirmé que le projet «est un très bon exemple de la façon dont l'expertise canadienne contribue, un peu partout dans le monde, à améliorer les conditions de vie de nombreuses personnes, de même qu'aux familles et communautés qui les entourent».

Clark tient au dollar canadien

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Même si le huard pique sérieusement du nez et que de plus en plus de gens d'affaires - comme le président de Bombardier Laurent Beaudoin - réclament l'adoption par le Canada de la devise américaine, le chef du Parti conservateur, Joe Clark, tient à conserver le dollar canadien.

«Personnellement, je crois qu'on ne doit pas abandonner le dollar canadien et cela pour deux raisons: premièrement notre situation diffère de l'Europe, où 15 pays ont adopté l'euro, mais le fait qu'ici nous sommes trois pays d'Amérique du Nord dont un est une superpuissance est très différent!» soutient M. Clark.

Ce dernier croit du reste que tant au plan monétaire que politique, le Canada doit établir de nouvelles relations avec les États-Unis.

«En Amérique du Nord, on doit avoir nos propres institutions, qu'il s'agisse du Canada, des États-Unis, ou du Mexique», croit-il.

Mais comment freiner la dévaluation de notre dollar, qui oscille actuellement autour de 62 cents américains?

«Premièrement, le ministre des Finances Paul Martin a tort lorsqu'il dit que les éléments fondamentaux de notre économie sont forts, en particulier lorsqu'il est question de notre ratio dette/PIB (produit intérieur brut) et de notre productivité. Deuxièmement, le gouvernement Chrétien manque d'initiative en ce qui a trait à la réputation de notre dollar et, troisièmement, il est temps d'expliquer notre situation, mais il est tard pour M. Martin», déclare le chef conservateur.

M. Clark n'entend toutefois pas empêcher le débat sur l'adoption éventuelle par le Canada de la devise américaine.

«Mais il y a une différence de perspective entre quelqu'un qui est le chef d'un parti politique national et un chef d'entreprise, aussi respectable soit-il», ajoute-t-il.



Joe Clark

Bachand aura un rôle prépondérant

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Seul député du Parti conservateur (PC) au Québec, André Bachand (Richmond-Arthabaska) aura un rôle prépondérant à jouer au sein du regroupement des forces de la droite, tant ici qu'ailleurs au Canada, dit le chef du PC, Joe Clark.

«Le dilemme avec André, c'est de savoir si on doit l'utiliser surtout au Québec, où il est très populaire, ou au Canada. André Bachand va jouer un rôle primordial au Québec, mais je ne veux pas qu'il se limite au Québec» indique le chef conservateur, qui était de passage à Sherbrooke il y a quelques jours.

«La réputation du PC est que c'est un parti plus ouvert aux aspirations du Québec et c'est pourquoi le rôle de M. Bachand est si intéressant pour les personnes qui cherchent une alternative (aux libéraux fédéraux)», ajoute M. Clark, qui a déjà dénoncé «la politique constitutionnelle à courte vue» du gouvernement fédéral.

Joe Clark reconnaît toutefois qu'à l'heure actuelle la coalition formée des 12 députés conservateurs et d'ex-alliés aux Communes est quasi absente du Québec et qu'il faudra donc élargir celle-ci si on veut offrir aux électeurs canadiens une véritable alternative politique au Parti libéral du Canada lors des prochaines élections fédérales.

Le leader conservateur se donne l'année qui vient pour jeter les bases d'une nouvelle formation politique, mais refuse de dire pour le moment s'il est prêt à saborder le PC. L'année 2003 sera consacrée au recrutement de candidats et à l'élaboration d'un programme politique.

loto-québec résultats

| loterie | Tirage du | GAGNANTS | LOTS |
|------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| 649 | 2002-01-23 | 6/6: 1 5/6+: 5 5/6: 185 4/6: 11 337 3/6: 224 698 | 2 000 000,00 \$ 102 873,70 \$ 2 224,30 \$ 69,50 \$ 10,00 \$ |
| Complémentaire: (28) | | Ventes totales: 12 613 566 \$ Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$ | |
| Québec 49 | 2002-01-23 | 6/6: 0 5/6+: 1 5/6: 11 4/6: 938 3/6: 18 686 | 1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$ 50,00 \$ 10,00 \$ |
| Complémentaire: (36) | | Ventes totales: 582 302,50 \$ | |
| lots bonus Double Jeu | Tirage du 2002-01-23 | GAGNANTS | LOTS |
| | | 05 16 43 46 | 56 892,86 |
| | | 03 22 38 40 | 46 543,48 |
| | | 02 06 32 44 | 69 362,32 |

panca Tirage du 2002-01-24

| numéro | numéro | numéro | numéro | numéro | numéro | numéro | numéro |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 01 | 05 | 06 | 09 | 10 | 11 | 17 | 19 |
| 26 | 29 | 33 | 35 | 36 | 39 | 43 | 47 |
| 53 | 58 | 63 | | | | | |

Quinté Tirage du 2002-01-24

| numéro | numéro | numéro | numéro | numéro |
|--------|--------|--------|--------|----------------|
| 3 | 758 | 4 | 0150 | NUMÉRO: 570359 |
| | | | | NUMÉRO: 680021 |

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de litige entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

La C.S. Eastern Townships s'attaque à l'eau contaminée

Des filtres à eau à rayons ultraviolets installés dans les écoles

Jean-François Cadieux
jcadieux@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La commission scolaire Eastern Townships, qui dessert le réseau scolaire anglophone de l'Estrie, a pris les grands moyens pour éliminer tous les risques liés à la consommation d'eau dans ses établissements.

En effet, elle a procédé à l'installation de filtres à eau à rayons ultraviolets dans ses écoles primaires de Sawyerville, Bury, Ayer's Cliff et Bedford afin qu'elles soient protégées de toute contamination possible de l'eau.

C'est que durant les deux années scolaires qui ont précédé l'année en cours, certaines écoles de la Eastern Townships ont été aux prises avec des problèmes relatifs à la consommation d'eau.

«Certaines de nos écoles ont obtenu des avis d'ébullition à répétition durant les deux dernières années scolaires. Elles devaient donc se prémunir d'eau embouteillée, ce qui est coûteux et peu pratique», explique Ernest Garbutt, coordonnateur des équipements à la commission scolaire Eastern Townships, qui a son siège social à Magog.

En plus d'avoir installé des filtres à rayons ultraviolets, au coût moyen de 1500 dollars dans les écoles de ces villes, la commission scolaire a envoyé en décembre une lettre adressée à tous les maires des municipalités où elle a un de ses établissements. Une lettre rendue nécessaire compte tenu de certains problèmes de communication du passé.

«Deux ou trois municipalités auraient avisé en retard certaines de nos écoles, dans les deux dernières années, lors d'un avis d'ébullition de l'eau. Nous avons donc envoyé une lettre, doublée d'une résolution du conseil d'administration de la commission scolaire. Cette dernière stipule qu'à défaut d'envoyer un communiqué par écrit au directeur de l'école, la commission scolaire les tiendra responsables de tout problème de santé affectant nos élèves», explique la secrétaire générale de la commission scolaire, Chantal C. Beaulieu.

La plupart de ces municipalités ont répondu, de façon positive bien sûr, à la Eastern Townships.

Problème solutionné

Les directions d'école, ainsi que les municipalités concernées, avancent aussi que les problèmes de contamination par l'eau sont

aujourd'hui choses du passé.

«Je me sens en confiance désormais. Depuis le début de l'année scolaire nous n'avons plus de problèmes», affirme le directeur de l'école primaire de Bedford, Jim Colley, qui a souffert de problèmes gastriques reliés selon lui à un problème de consommation d'eau dans cette ville, au début de l'année scolaire.

Mais pour Bertrand Déry, secrétaire-trésorier de la municipalité de Bedford, les procédures d'urgence de la Ville sont tout à fait conformes.

«Nous avons un responsable en cas d'urgence qui avise nos institutions par téléphone. De plus, nous avons un camion de style européen qui sillonne nos rues pour annoncer à la population de tout avis d'ébullition ou en cas d'urgence», explique M. Déry.

Du côté de Sawyerville, désormais fusionnée à Eaton, l'ancien maire et conseiller à la Ville nouvelle, Patrice Dodier, connaît l'existence d'un filtre à rayons ultraviolets à l'école anglophone de son secteur, mais il ajoute que sa Ville a aussi apporté ses propres modifications.

«Nous avons installé deux puits artésiens pour desservir nos citoyens du territoire et notre ancienne source d'approvisionnement en eau potable sera changé sous peu», affirme Patrice Dodier.

Aubaines lève-tôt : 2 heures d'économies!
Samedi 26 janvier, 8 h à 10 h

40 % de rabais
MODE ALIA ET ALIA SPORT

14,99 \$

CHEMISES EN FINETTE, PULLS, CARDIGANS ET GILETS AUTOMNE-HIVER OUTLINE® POUR HOMME

Du vendredi 25 au dimanche 27 janvier

10 % de rabais en réglant avec votre carte la Baie, HBC ou Zellers.

Vendredi 25 janv., dans tout le magasin!
En réglant avec votre carte de crédit la Baie, HBC ou Zellers à l'achat d'articles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation incluant les duos-sommeil, appareils électroniques, gros électros et meubles.

Samedi 26 janvier
À l'achat de duos-sommeil, appareils électroniques, gros électros et meubles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation en réglant avec votre carte la Baie, HBC ou Zellers.

Précisions en magasin. Des exceptions s'appliquent.



pour homme, femme et enfant

30 % de rabais

- interchangeables Rerun en molleton Pour fille et garçon, tailles 7 à 16
- chemises de ville et cravates pour lui Exceptions: Outline, Nautica, DNY, Tommy Hilfinger et articles - Aubaine la Baie -

25 % de rabais

- mode Mantles™ et ToGo™ pour elle
- mode féminine Signée Alfred Dunner, Alia, Alia Sport et Ian Jay.
- pyjamas et peignoirs pour lui

20 % à 30 % de rabais

pantalons de ville pour lui

15 % de rabais

sous-vêtements et chaussettes pour lui Exceptions: articles Jockey, Tommy Hilfinger, Calvin Klein, Outline et ceux des promos - 3 pour -

20 \$ de rabais

tous les jeans Levi's™ pour lui Ord. 69,99 \$ à 79,99 \$. Solde 49,99 \$ à 59,99 \$



bijoux, chaussures et accessoires

50 % de rabais

- bagages Exceptions: articles - Aubaine la Baie - Outline et ceux à panier rigides
- bijoux en or

40 \$ de rabais

chaussures de marche Cambrian™ et Propet™ pour elle et lui Ord. 84,99 \$ à 99,99 \$

30 \$ à 50 \$ de rabais

chaussures de ville et tout-aller pour lui Tout Flashheim™, Nunn Bush™, Hush Puppies™ et sélection de modèles Clarks™, Ecco™ et Rockport™

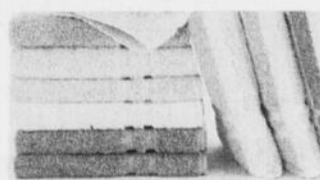
30 % de rabais

bijoux fins diamants, gemmes, sertis de zircons cubiques et ceux en perles cultivées

25 % de rabais

• montres de renom

• de ToGo™ et Mantles™ : bijoux mode et en argent fin



linge de maison

50 % de rabais, tout ceci :

- serviettes unies ToGo™, Wamsutta, Utica
- oreillers ToGo™, Wamsutta, Royal Velvet, Healthy Living et Laura Ashley

40 % de rabais, tout ceci :

- couettes et couvre-matelas ToGo™, Wamsutta, Royal Velvet, Healthy Living et Laura Ashley
- serviettes unies Ralph Lauren, Calvin Klein et Royal Velvet
- literie ToGo™ en finette

25 % de rabais, tout ceci :

- rideaux de douche, accessoires et coordonnés de salle de bains, tapis de bain et serviettes fantaisie
- literie sauf la literie en sac Calvin Klein et - Achat spécial -
- linge de table à prix ordinaire, en stock



articles ménagers, vaisselle, etc.

50 % de rabais

- tous les ens. de vaisselle Royal Albert et Johnson Brothers, 5 pièces
- batteries de cuisine et articles suivis Professional de Circulon, Anolon, Europa de Lagostina et Cuisinart

40 % de rabais

verres à pied en cristal et articles de service en verre Du rayon de la vaisselle. Exception: Waterford.

25 % de rabais

articles déco en céramique, articles en bois, vaisselle et articles pour le bar Du rayon des articles ménagers.

10 % de rabais, tout ceci :

- appareils électriques de cuisine et de soins personnels, rasoirs électriques, fers à repasser et humidificateurs
- papeterie, friandises et aliments fins sauf les articles Godiva et ceux des rayons concédés.
- toute la vaisselle: Denby, Royal Doulton, Mikasa, Wedgwood, Noritake, Pfaltzgraff, Portmeirion et Wemyss & Birch.

meubles, duos-sommeil, appareils électroniques et gros électros!
30 millions de dollars de liquidation Rien à payer avant 2003!

- jusqu'à 140 \$ de rabais** gros électros profile de GE
- 50 % à 60 % de rabais** duos-sommeil à prix ordinaire, livraison en prime
- 25 % de rabais** toutes les lampes à prix ordinaire
- 20 % de rabais** tous les meubles à prix ordinaire
- jusqu'à 15 % de rabais** tous les micro-ondes et les aspirateurs

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES.
Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson: la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

Hydro-Sherbrooke haussera aussi ses tarifs

Le réseau sherbrookois alignera sa grille tarifaire sur celle d'Hydro-Québec

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si les clients résidentiels d'Hydro-Québec sont obligés de payer plus cher l'électricité dès 2004, ceux d'Hydro-Sherbrooke subiront le même sort.

C'est ce que confirme le directeur de la société municipale, Roger Vachon. Hydro-Québec étant le plus

grand fournisseur d'Hydro-Sherbrooke, il est normal qu'on refille la facture à la clientèle.

«C'est officiel! Nous allons suivre la même tendance. Si Hydro-Québec augmente, nous aussi nous allons augmenter. Hydro-Québec va suivre le coût de la vie et nous aussi. Nous avons les mêmes dépenses», commente-t-il.

«Comme Hydro-Québec, nous ne pouvons pas augmenter nos prix avant, car la vente d'électricité est réglementée par la Régie de l'énergie du Québec.»

La société d'État, rappelons-le, entend demander à la Régie la permission d'augmenter ses tarifs résidentiels en 2004. La direction d'Hydro-Québec, qui vient de déclarer un profit net de 1,1 milliards, veut utiliser ces nouveaux revenus anticipés pour payer différents coûts reliés notamment au transport, à l'enfouissement du réseau, à l'efficacité énergétique, etc.

On veut aussi réduire le déficit de la division Hydro-Québec distribution, a-t-on indiqué lors d'une Commission parlementaire à Québec.

Le gel, en vigueur depuis 1998, représente en réalité une diminution du prix de 12 pour cent, si on prend en considération le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter.

M. Vachon indique pour sa part qu'Hydro-Sherbrooke, désigné récemment comme la vache à lait de la Ville de Sherbrooke, pourra maintenir ses marges de profit avec cette augmentation à prévoir.

Le directeur ajoute qu'Hydro-Québec pourrait en profiter pour diminuer

l'écart des tarifs entre le résidentiel et l'industriel.

D'un autre côté, Roger Vachon ne prévoit pas qu'une augmentation des tarifs puissent faire perdre des clients utilisateur de l'électricité pour le chauffage. «Non, je ne pense pas. Parce que le prix du gaz naturel et celui de l'huile ont augmenté.»

«Au Québec, nous avons été privilégiés. Ailleurs, les tarifs d'électricité ont été augmentés. Ici, tout le monde en a profité. Les clients d'Hydro-Sherbrooke aussi.»

Le monde musulman se dit «diabolisé» par les leaders occidentaux



Ali Daher

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'actuelle offensive américaine contre le terrorisme ébranle les piliers et l'image de l'islam, une religion pourtant basée sur le bien commun et la tolérance.

C'est ce qu'a affirmé le sociologue Ali Daher, de l'Institut national de la recherche scientifique, hier devant plus d'une centaine d'étudiants et de professeurs de l'Université de Sherbrooke.

En ouverture du colloque sur les enjeux interculturels des événements du 11 septembre dernier, M. Daher a souligné la diabolisation du monde musulman par les leaders occidentaux. «L'islamisme a remplacé le communisme comme la représentation de l'empire du mal», a-t-il déploré.

«Le pays ou l'État qui a un compte à régler avec un groupe musulman à l'intérieur de ses territoires ou à l'extérieur, (n'a qu'à déclarer) que ce groupe mène des activités terroristes», a-t-il ajouté.

Préjugés

Cette attitude occidentale a été forgée sur de nombreux préjugés, pétrifiés par l'image des Arabes fabriquée et diffusée par Hollywood.

«Au cours de 30 dernières années, le nombre de personnages dévalorisés de Japonais, de femmes ou de Noirs a diminué dans les films américains. On a cependant recensé un millier de films où les Arabes sont dépeints comme des vilains ou des voleurs», a déclaré M. Daher.

L'intolérance des musulmans face aux femmes, comme le croit l'Occident, ferait aussi partie d'énoncés devenus des dogmes. «Le Pakistan, le Bangladesh, la Turquie et l'Indonésie ont élu des femmes à la tête de leur pays. Cela signifie que le quart des musulmans sont dirigés par des femmes», a-t-il indiqué.

Il serait faux aussi de penser que l'islamisme prône la violence et produit des fanatiques prêts à mourir pour gagner leur paradis. «Entre 1980 et 2000, les Tigres libérateurs (hindous) ont commis 168 attentats-suicides. Le Jihad islamique en a commis huit», a-t-il souligné.

«Il faut aussi admettre que l'attitude de martyr est généralisée chez l'humain. Les chrétiens se sont faits bouffer par les lions pour un homme mort sur une croix», a-t-il dit.

Ali Daher a aussi longuement expliqué l'islamisme s'avère une religion morcelée en une grande quantité de sectes confessionnelles. Chacune interprète le Coran à sa manière. «On ne peut donc pas parler d'un seul Islam.»

Autocritique

Depuis les événements du 11 septembre, plusieurs penseurs et écrivains musulmans ont tout de même fait une autocritique. Ils ont jeté la responsabilité de la tragédie sur leurs despotes, ceux-là même supportés par les Américains. Ce despotisme aurait favorisé l'émergence de l'extrémisme religieux, dans des pays où l'avenir de la jeunesse se trouve bouché.

«Oussama ben Laden est le fils de la CIA et des pétrodollars», a d'ailleurs souligné Ali Daher, après rappelé que la religion musulmane ne comportait pas de hiérarchie doctrinale comme la chrétienté. «C'est ce leadership mou qui a permis à Ben Laden de créer son propre Islam.»

Après cette autocritique, les musulmans ont cherché une sélection de versets coraniques qui prônent l'ouverture, le dialogue, la paix et la liberté de choix. Puis des écoles coraniques ont fermé leurs portes ou amorcé un changement de leur programme, financé par les Américains à coups de millions \$.

«La majorité des musulmans appuie une tendance qui débarrassera l'islam de l'intégrisme, du terrorisme et de la violence. Mais l'imposition par la force d'un nouvel islam, désigné par certains sous le nom de *Islamic Americana*, va-t-elle réussir?», s'interroge-t-il.

| | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 ⁹⁹ \$ CHAUSSURES MANTLES™ EN CUIR POUR ELLE Tous les modèles. Prix original 29,99 \$ | 50 % de rabais TOUS LES COUVRE-OREILLERS ET COUVRE-MATELAS | 50 % de rabais TABLES PLANTES D'APPOINT EN BOIS De 19,99 \$ à 99,99 \$ | 29 ⁹⁹ \$ BOTTES HAUTES TOGO™ EN CUIR POUR ELLE De 19 \$ | 8 ⁹⁹ \$ TEE-SHIRTS GLOBAL MIND® DE COULEUR POUR ENFANT De 2,99 \$ à 7,99 \$ | 40 % de rabais additionnel TENUES DE NUIT ET PEIGNOIRS À PRIX DE LIQUIDATION POUR ELLE Sur nos derniers prix étiquetés. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Tant qu'il y en aura. Désolé, aucune substitution. Le choix varie selon le magasin.

liquidation mode pour femme, homme et enfant

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 ⁹⁹ \$ BLOUSES MANTLES™ POUR ELLE CHOIX DE MODÈLES. PRIX ORIGINAL 29,99 \$ | À PARTIR DE 29 ⁹⁹ \$ CHAUSSURES DE RENOM POUR ELLE | 29 ⁹⁹ \$ CH. PANTALONS ET PULLS GLOBAL MIND® POUR LUI. PRIX ORIGINAL 59 \$ |
| 24 ⁹⁹ \$ CHOIX DE HAUTS MANTLES™ EN LUREX POUR ELLE. PRIX ORIGINAL 35 \$ | 49 ⁹⁹ \$ CHAUSSURES DE SPORT DE RENOM POUR ELLE ET LUI | 19 ⁹⁹ \$ CH. DE OUTLINE™ : CHEMISES EN FINETTE ET PULLS POUR LUI. PRIX ORIGINAL 29,99 \$ |
| 14 ⁹⁹ \$ SOUTIEN-GORGE CHOIX DE SOUTIENS-GORGE MODE TOGO™ SLIPS ASSORTIS 6,99 \$ PRIX ORIGINAL : SOUTIENS-GORGE 24 \$, SLIPS 12 \$ À 14 \$ | À PARTIR DE 29 ⁹⁹ \$ BOTTES D'HIVER POUR ENFANT PRIX ORIGINAL 40 \$ À 75 \$ | 49 ⁹⁹ \$ PANTALONS TOUT-ALLER POUR LUI PRIX ORIGINAL 65 \$ |
| 14 ⁹⁹ \$ TEE-SHIRTS AUTOMNAUX TOGO™ À MANCHES LONGUES POUR ELLE. PRIX ORIGINAL 25 \$ | À PARTIR DE 5 ⁹⁹ \$ HAUTS POUR ENFANT TAILLES 7 À 6X ET 7 À 16 | À PARTIR DE 49 ⁹⁹ \$ PULLS MANTLES™ EN MÉRINOS POUR LUI PRIX ORIGINAL 60 \$ À 85 \$ |
| 34 ⁹⁹ \$ CHEMISIERS AUTOMNAUX TOGO™ POUR ELLE PRIX ORIGINAL 49 \$ | À PARTIR DE 24 ⁹⁹ \$ PULLS TAG ET EXTREME GEAR POUR JEUNE HOMME PRIX ORIGINAL 49,99 \$ | À PARTIR DE 39 ⁹⁹ \$ PANTALONS DE VILLE MANTLES™ À MOTIFS POUR LUI. EN POLYESTER ET RAYONNE. PRIX ORIGINAL 59,99 \$ |

| | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| jusqu'à 50 % de rabais • CHOIX DE MODE D'AUTOMNE ET DES FÊTES POUR ELLE. Nygård Collection, Tan Jay, Alfred Dunner, Ala, Mantles™, ToGo™, Global Mind™ et autres marques. • CHAUSSURES ET BOTTES POUR TOUTE LA FAMILLE • CHOIX DE MODE ET TENUES D'EXTÉRIEUR POUR ENFANT | 40 % de rabais • TOUTES LES TENUES D'EXTÉRIEUR AUTOMNE-HIVER POUR ELLE sauf les articles des rayons-concédés • CHOIX DE MODE GRIFFÉE POUR ELLE | 40 % de rabais CHOIX DE TENUES D'EXTÉRIEUR, DE VESTONS SPORT ET DE COMPLETS AUTOMNE-HIVER POUR LUI comprend les articles en cuir 30 % de rabais MODE JEANS ET SPORTSWEAR GRIFFÉS AUTOMNE-HIVER POUR LUI Tommy Hilfiger, Nautica, 4 You, Wadrich, Tommy Jeans, CK Jeans et autres griffes | 30 % à 50 % de rabais CHOIX D'ACCESSOIRES POUR ELLE chapeaux, écharpes et gants d'hiver ainsi que les sacs à main et ceintures jusqu'à 300 \$ de rabais LIQUIDATION DE GROS ÉLECTROS Maytag, Arians, GE, Whirlpool, KitchenAid et Frigidaire | jusqu'à 60 % de rabais MEUBLES EN LIQUIDATION ET CEUX EN MONTRE EN MAGASIN liquidation de Noël! 75 % de rabais ORNEMENTS ET DÉCORATIONS DE NOËL |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

| | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 50 % de rabais additionnel À PRIX DÉJÀ RÉDUIT : BIJOUX FINS, MODE, EN ARGENT FIN OU EN OR ET MONTRES sur nos derniers prix étiquetés | 30 % de rabais additionnel MODE JEANS ET MODE GRIFFÉE À PRIX DÉJÀ RÉDUIT POUR ELLE LIZ CLAIRBORNE, JONES NEW YORK, TOMMY HILFIGER, JAX II, JONESWEAR, BIANCA NYGÅRD, TOMMY JEANS, GUESS JEANS, CK JEANS, POLO JEANS, ETC. sur nos derniers prix étiquetés. | 25 % de rabais additionnel TENUES DE NUIT ET PEIGNOIRS À PRIX DE LIQUIDATION POUR ELLE OFFRE EN LIQUIDATION BIEN EN MARCHÉ 77 0000 00 Ces offres sont en vigueur des semaines 10e à 18e. Les rabais sont sur nos derniers prix étiquetés. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

AMASSEZ DES POINTS DANS TOUS LES MAGASINS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON : LA BAIE, ZELLERS, DÉCO DÉCOUVERTE OU HBC.COM

la Baie
J'aime, j'achète!

MAINTENANT DISPONIBLE

NOUVEAU RAQUETTES
TRADITIONNELLES HURONNES

Vente et réparations

Mocassins d'intérieur disponibles
Hommes, femmes, enfants

BOUTIQUE DU CORDONNIER
150, rue Alexandre, Sherbrooke
(819) 346-4141

la Baie
Rectificatif

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire **Allez faites provision!** publié en janvier 2002 et aux annonces publicitaires des 21 et 22 janvier 2002.

Allez faites provision!
Page 8. Les draps et taies Signature de Wamsutta offerts comme Aubaine la Baie. On aurait dû lire : faits de 50 % polyester et 50 % coton.
Annonce du 21 janvier.
La photo du téléviseur Panasonic est erronée.
Annonce du 22 janvier.
Le rabais additionnel jusqu'à 60 % sur les modèles en montre ou ceux en liquidation s'applique seulement aux meubles et non aux gros électroménagers.
Notre clientèle vaudra bien excuser ces erreurs et ces contretemps. 64507

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Un mal pour un bien?

Le projet de régime d'assurance-responsabilité sans égard à la faute, envisagé par le ministre de la Santé, Rémy Trudel, pour indemniser les victimes d'erreurs médicales, constitue sans doute un bienfait, mais devra d'abord viser la transparence et la recherche des causes de ce que l'on peut aussi appeler «accidents médicaux évitables».

Le débat qui s'annonce à ce sujet soulève également bien des questions sur l'imputabilité des médecins et sur notre perception du système de santé, dans une société de plus en plus judiciarisée.

Selon le Collège des médecins du Québec, dont le nouveau code de déontologie obligera bientôt ses membres à informer les patients de leurs erreurs, un système «no fault» favoriserait une meilleure transparence pour les victimes d'accidents médicaux et faciliterait leur indemnisation.

Bref, croit-on, cela inciterait les médecins à dire la vérité, sans crainte de faire l'objet de ruineuses poursuites.

Il est vrai que le système actuel fait en sorte qu'il est souvent presque impossible pour un patient, ou ses proches, de savoir ce qui s'est réellement passé à la suite d'une chirurgie qui a mal tourné, ou d'un traitement qui a entraîné des séquelles imprévues, voire un décès.

Combien de personnes éprouvées par la perte d'un être cher et de patients lésés ont dû affronter - en un combat très inégal - la profession médicale et ses avocats dans d'interminables démêlés pour obtenir la vérité? Comme si la loi du silence prévalait.

En revanche, il y a sans doute des professionnels de la santé attentifs et consciencieux qui ont fait l'objet d'attaques injustifiées, ou qui ont dû affronter le blâme, même s'ils



Denis DUFRESNE

avaient fait tout ce qu'on pouvait attendre d'eux.

Face aux limites du droit en ce domaine et à la complexité d'un système de santé où les traitements sont souvent fournis par plusieurs intervenants, comment en arriver à un régime équitable et efficace, tout en permettant d'identifier les causes

précises des accidents médicaux, afin d'éviter leur répétition?

En plaçant les médecins à l'abri des poursuites judiciaires, ne risque-t-on pas de les déresponsabiliser et de déshumaniser encore davantage notre système de santé?

Le «no fault», ne doit pas rimer avec absence d'imputabilité.

En revanche, on peut craindre qu'un tel régime encourage des abus de la part des patients, voire une sur-enchère au niveau des demandes d'indemnités.

Ces considérations nous invitent également à nous interroger sur le corporatisme de la profession médicale, la déshumanisation de notre système de santé et nos attentes face à la médecine.

Un professionnel de la santé doit prendre tous les moyens médicaux à sa disposition pour soigner, mais cela ne veut pas dire qu'il a l'obligation de guérir.

En d'autres mots, rien ne peut ga-

rantir qu'une personne sera guérie ou sauvée, même avec le meilleur médecin au monde et les meilleurs traitements. C'est la vie!

On peut certes attendre beaucoup de la médecine et de la science, mais pas des miracles!

Parallèlement, notre régime de santé parfois chancelant n'est peut-être pas entièrement étanche aux erreurs de parcours, ce qui ne doit pas excuser les réflexes parfois corporatistes des médecins lorsqu'ils sont pris à partie.

Un «no fault» pour les médecins? Très bien, mais ce régime devra non seulement viser l'équilibre entre le droit des patients lésés à une juste compensation et celui des médecins à se protéger contre les poursuites, mais aussi permettre d'enquêter sur les «accidents» médicaux, de savoir ce qui s'est passé.

Car tout cela ne doit pas occulter les notions d'imputabilité professionnelle, de confiance et d'humanité.

Tribune libre

Au tour de Bernard Landry

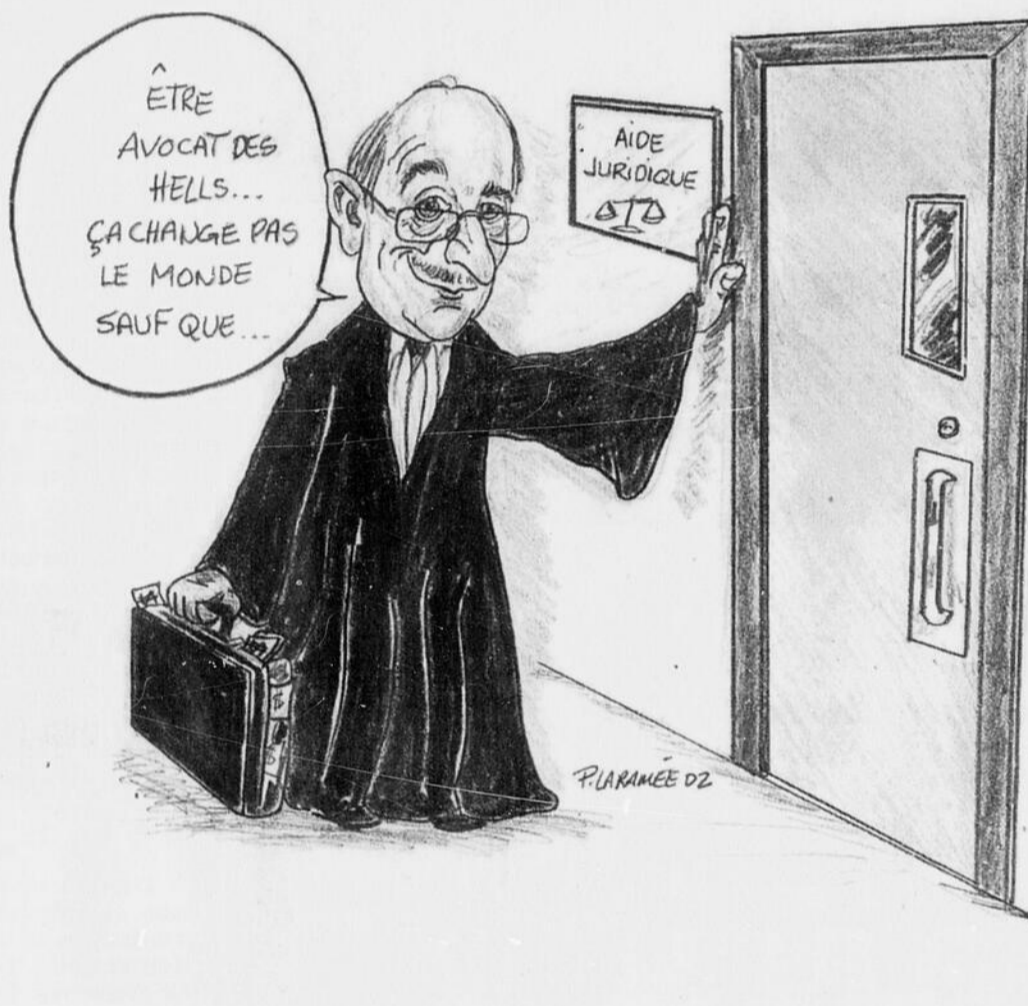
Jean Chrétien a procédé dernièrement à un remaniement important du cabinet ministériel fédéral. Le Premier ministre canadien a fait preuve d'audace. Il a montré la porte à des ministres de gros calibres, des personnalités que nous aurions crues indélogeables sans un véritable consentement de leur part. Il a fait entrer au sein de l'appareil gouvernemental fédéral de nouveaux visages à des postes majeurs, des ministres sur qui il mise et qui doivent maintenant faire leur preuve.

C'est au tour de Bernard Landry de procéder à un véritable remaniement ministériel. Mais, cette fois, pas de chaise musicale, à cela il nous a habitués. L'heure, au Québec aussi, est au départ de vieux routiers afin de permettre l'injection de sang neuf dans l'appareil gouvernemental québécois.

Plusieurs politiciens péquistes ont bien servi le Québec pendant de nombreuses années. Cependant, il est grandement temps pour eux de savoir quitter la table. Sinon, c'est au Premier ministre Landry de leur indiquer la sortie.

Et, tant qu'à faire le ménage, pourquoi ne pas en faire un grand? Le Québec aurait aussi avantage à voir quelques autres ministres moins chevronnés changer de portefeuille ou, pour certains, mieux encore, retourner siéger comme simples députés.

Benoît Descôteaux
Sherbrooke



paularamee@sympatico.ca

Interventions... lesquelles?

À la suite de la réponse de M. Jean Charest, député de Sherbrooke et chef de l'Opposition officielle, je me pose des questions, ou plutôt une question.

M. Charest, j'ai l'impression que vous ne faites que de la petite politique: dans la demande faite par ce groupe de ConcertAction femmes-Estrie, vous auriez dû relever le fait, dans votre réponse très évasive, qu'il n'y a pas que des femmes concernées par la pauvreté et la violence, mais qu'il y a aussi des hommes qui vivent les mêmes problèmes. Un bon politicien s'adresse à tous et non pas à une poignée de femmes, lorsque le sujet concerne toute une population.

Que l'Opposition officielle, comme vous le dites, est intervenue à plusieurs reprises sur le sujet, c'est possible, mais ce que j'aimerais savoir, c'est quelles suggestions positives vous avez faites, à l'Assemblée nationale.

René Labrecque
Sherbrooke

M. Rodrigue Larose et nos rues

Votre article paru dans *La Tribune* du mercredi 16 janvier cite nombre de rues dont le nom rappelle, selon votre expression, les bourreaux de la nation québécoise naissante.

Cette opinion à l'effet qu'on honore encore des personnages qui ont cherché notre destruction sera partagée par de nombreux concitoyens.

D'autres rues sont orphelines, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'origines connues! Ce n'est pas très glorieux non plus. Qui plus est, notre artère principale connue sous le nom de «King» est supposée rappeler la mémoire du roi d'Angleterre Guillaume IV (1830-37). Or rien n'est plus invraisemblable si on réfère à l'histoire même de notre pays autant qu'à celle du personnage lui-même.

Je ne citerai que quelques exemples pour soutenir que cette hypothèse est non fondée.

a) En prémices, on démontre que le tracé de la rue King a été fait en 1834

ou 1835. Guillaume IV a régné sur le trône d'Angleterre de 1830 à 1837, entre l'âge de 60 et 67 ans. L'argument fondamental est à l'effet qu'il a été un roi fort estimé de ses sujets, c'est-à-dire des Anglais d'Angleterre et de ses sujets des colonies d'Amérique du Nord (Canada).

Or les Anglais d'Angleterre eux-mêmes l'ont considéré comme un homme dépourvu de maturité politique et incapable de gouverner. Cette affirmation se trouve dans la biographie même de Guillaume IV. Soutenir qu'au Canada il a été un roi fort estimé, c'est contraire aux événements historiques de cette époque.

b) Rappelons, par exemple, le rejet systématique par Londres des résolutions de Papineau (1830) concernant la demande de formation d'un gouvernement responsable pour le Bas-Canada (Québec).

c) Le népotisme des représentants du Roi (1834).

d) Les rébellions de 1837 tant dans le Haut que dans le Bas-Canada qui causèrent morts, blessés, prisonniers et déportation jusqu'en Australie.

Le 5 octobre 1837, un journaliste du journal *La Gazette* écrivait, relativement au résultat de la bataille des plaines d'Abraham qui avait transféré la

colonie à l'Empire Britannique, que «cette génération s'était manifestée peu reconnaissante» du privilège inestimable de devenir sujet britannique.

Ces faits et bien d'autres réprouvent par eux-mêmes l'idée que la rue King, à Sherbrooke, porte ce nom en l'honneur du roi d'Angleterre Guillaume IV.

Il devient donc impératif de corriger cette prétention. Pourquoi ne pas profiter de l'an 2002 pour donner à notre ville un nom authentiquement historique et honorable à l'artère principale de cette grande ville? Un nom s'impose en toute logique et en toute bonne volonté: le boulevard «J.S. Bourque».

Fernand Drapeau
Sherbrooke

L'éducation: arme contre la pauvreté

Le dernier budget du ministre des Finances, l'honorable Paul Martin, présenté le 10 décembre 2001, créait un nouveau fonds pour l'Afrique de 500 millions de dollars.

L'aide internationale a comme objectifs de lutter contre la mortalité infantile, la malnutrition des enfants, elle vise aussi la prévention des maladies. Pour atteindre ces objectifs, il faut l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de l'agriculture, l'immunisation contre certaines maladies par des vaccins, l'accès aux médicaments essentiels et l'éducation de base. Le manque d'éducation est une source de pauvreté; il diminue le revenu, il limite la capacité de tirer profit des soins de santé de base, il enlève l'espoir d'un avenir meilleur.

L'éducation des filles est particulièrement nécessaire. Les filles instruites sont plus en mesure de s'occuper de leur famille. Selon une étude menée dans 28 pays, l'éducation des mères est le plus important facteur pour améliorer le taux de survie des enfants.

Il est donc souhaitable qu'une bonne partie des dollars du fonds pour l'Afrique aille à l'éducation de base. Le Canada sera l'hôte du G8 en juin 2002, notre pays aura alors une magnifique occasion d'influencer les membres de ce groupe à s'engager dans du financement additionnel.

L'importance accordée à l'éducation de base dans les pays en développement favorisera grandement la réduction de la pauvreté.

Claire C. Daigle
Sherbrooke

Remerciements spéciaux «bien spéciaux»

Mon nom est Claude Landry. J'ai organisé le 22 janvier 2002 un tournoi de billard pour des personnes du troisième âge au Salon de quilles et billard SherMont, rue King Ouest à Sherbrooke.

En organisant cette rencontre, j'ai pensé offrir des cadeaux à mon groupe. Alors, je me suis tourné vers des commandites. C'est le but de cet article, c'est-à-dire remercier chaleureusement ceux qui m'ont si bien encouragé. Aucun refus nulle part où je me suis présenté et je veux particulièrement vous les nommer.

Premièrement, notre grand journal estrien *La Tribune*, notre Caisse populaire de quartier Mont-Bellevue, le restaurant Eggsquis du 2939 King Ouest et, pour finir et non le moindre, la compagnie Guitabec de La Patrie.

De très généreux donateurs que je veux spécialement remercier du fond de mon coeur et qui ont fait de mon petit tournoi un grand succès.

Claude Landry
Sherbrooke

Réflexion

Être membre de l'âge d'or

Il y a plus d'un an, je devenais membre de l'Association québécoise de défense des droits des retraités(e)s et préretraités(e)s de la Section Sherbrooke (AQDR).

Ce groupe communautaire de personnes de 50 ans et plus s'est organisé pour la défense de ses droits. Environ 40 groupes à travers le Québec poursuivent les mêmes objectifs.

Les objectifs de l'AQDR, Section Sherbrooke s'énoncent ainsi: 1) Protéger et défendre les intérêts socio-éco-

nomiques et culturels. 2) Favoriser l'implication sociale. 3) Promouvoir la reconnaissance sociale. 4) S'informer par des échanges, ateliers et conférences. 5) Réagir aux orientations gouvernementales. À ces objectifs peuvent s'en greffer d'autres si la situation l'exige.

L'AQDR est un groupe d'action. Les besoins sont nombreux et motivateurs. Ceux et celles dont la mobilisation est facile, trouvent en peu de temps les moyens de s'impliquer dans l'action. Ceux et celles qui se déplacent moins facilement, par leur adhésion et

leur présence, sont un support réel et indispensable pour les autres.

L'AQDR a développé des moyens appropriés et des activités parmi lesquelles se trouvent des études, des sondages, des rencontres sociales, des réunions d'échanges, d'information, des conférences, des activités intergénérationnelles. Il faut souligner la parution régulière d'un bulletin de liaison, *L'Abord'Âge*, qui informe les membres des activités de l'Association. Parmi toutes ces activités, le recrutement des membres occupe une place significative. En effet, le nombre des membres

est très important, car il supporte tous les efforts que requiert la défense des droits des retraités(e)s et préretraités(e)s. C'est aussi un pouvoir de force irremplaçable.

Les droits des personnes de 50 ans et plus sont menacés souvent qu'à leur tour dans le contexte de la société actuelle parce qu'ils ne sont pas toujours pris en délibéré par ceux qui ont le devoir de le faire. Les Associations vouées à la défense des droits des personnes âgées doivent constamment faire entendre leur voix et il doivent compter sur leurs membres et sur leur support. Le nombre, vous l'avez saisi,

fait toute la différence.

Être membre de l'AQDR c'est être saisi par les nombreux besoins des personnes de 50 ans et plus. C'est mettre à l'oeuvre sa quote-part si minime soit-elle.

L'AQDR, par chaque membre, rend légitime son existence, ses actions et assure la sécurité, justice et le bonheur à ceux et celles qui étant retraités sont toujours des membres à part entière de la société.

Lorraine Beaudin

La Ville rassure les proprios

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Le nouveau mode de taxation pour l'entretien des infrastructures routières n'entraînera pas de hausse de taxes pour les propriétaires d'immeubles à logements, assure le directeur du Service des finances et trésorier de la nouvelle Ville de Sherbrooke.

«Ça dépend des secteurs, mais une chose est

certaine: en 2002 les gens vont payer le même montant global de taxes», indique François Poulette, à la suite des craintes exprimées par le Regroupement des propriétaires d'habitations locatives (RPHL), dont la majorité des 700 membres sont dans l'ancienne ville de Sherbrooke.

«Notre objectif pour 2002 était d'uniformiser la tarification», rappelle-t-il.

Pour 2002, l'administration municipale a diminué le taux de la taxe foncière de 12 cents du 100 \$ d'évaluation (dans l'ancienne ville de Sherbrooke) et inscrit de façon distincte une taxe pour l'en-

tretien du réseau routier. Celle-ci est de 70 \$ pour les immeubles de quatre logements et moins et de 60 \$ pour les cinq logements et plus.

«Mais les gens ne vont pas payer plus cher», affirme M. Poulette, soulignant que la taxe pour le réseau routier est compensée dans bien des cas par la diminution du milin.

M. Poulette donne l'exemple d'un immeuble de cinq logements évalué à 200 000 \$: son propriétaire devra verser 300 \$ en taxe d'entretien du réseau routier, mais économisera quelque 248,40 \$ en taxe foncière.

«Donc l'impact net est de 51,60 \$. Mais pour un même immeuble évalué à 300 000 \$, le propriétaire va économiser 372 \$ en taxe foncière et payer le même 300 \$ pour le réseau routier (à raison de 60 \$ du logement), donc épargner 72 \$», souligne-t-il.

«Selon l'évaluation de l'immeuble, on peut payer un peu plus, mais globalement la Ville ne va pas chercher plus d'argent auprès des contribuables», affirme M. Poulette.

Apprendre à harmoniser la justice et le pardon

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«Je vous considère tous et toutes comme des frères et sœurs.»

En amorçant son discours par cette phrase toute simple mais lourde de sens, le curé Gaétan Leblond venait de donner le ton à la soirée de prière pour la paix, qui s'est tenue mercredi soir en l'église Saint-François-d'Assise, près des Galeries Quatre-Saisons.

«Je souhaite que la soirée favorise l'unité entre l'église chrétienne, puisque assurément, elle est possible. On doit cependant accepter les différences, se faire confiance mutuellement et pardonner», a-t-il insisté devant une étonnante foule de 250 croyants non seulement catholiques, mais aussi islamiques, anglicans et de l'Église unie.

En réalité, la très grande majorité des personnes présentes appartenaient à la religion catholique, si bien que Richard Chamberland, organisateur de cette soirée pour la paix et ministre de l'Ordre franciscain séculier, a fait lever les représentants des autres religions monothéistes.

Visiblement mal à l'aise, ceux-ci ont tout de même salué la foule, qui ne s'est pas gênée pour applaudir ses «frères et sœurs» réunis pour prier pour un monde meilleur après les événements du 11 septembre.

Mais cette prière, peut-elle avoir un véritable impact sur cet idéal pacifique? «C'est sûr que ça a un impact marquant sur les personnes qui sont présentes ici, soutient le curé Leblond. La prière permet une prise de conscience individuelle et collective sur les besoins de la paix dans le monde.»

De son côté, M. Chamberland estime qu'en priant, «on peut changer les choses, les améliorer. Il y a des moyens humains pour enrayer le flot de violence.»

En plus d'offrir un moment de réflexion à ses participants aux têtes majoritairement grisonnantes, l'activité spéciale avait aussi pour but de soutenir la rencontre d'aujourd'hui entre le pape Jean-Paul II et quelque 300 chefs religieux du monde. Ceux-ci tenteront de trouver des moyens pour favoriser la paix.

Harmoniser justice et pardon

Pendant deux heures, les prières se sont donc succédé, chacune des religions ayant une tribune pour exprimer ses craintes, ses espoirs et ses réflexions dans un climat de fraternité. Le groupe Marie Jeunesse s'est de son côté chargé des transitions tout en musique.

«Il faut apprendre à harmoniser la justice et le pardon. Je dis bien apprendre...» a insisté la théologienne Yvonne Bergeron, après avoir souligné que, selon le pape, «la paix véritable n'est possible qu'à travers le pardon».

Représentant l'église catholique du diocèse de Sherbrooke, Mgr André Gaumond a par ailleurs souhaité que «les grands dirigeants de ce monde s'ouvrent au souffle de l'esprit créateur» de Dieu.

En bref

Fermeture de la rue Frontenac

Sherbrooke - À la demande du Musée du Séminaire de Sherbrooke, la Ville de Sherbrooke avise la population de la fermeture de la rue Frontenac en direction Est, entre les rues Peel et Marquette, le lundi 28 janvier, entre 8 h 30 et 11 h 30.

Émission des permis de feu

Sherbrooke - La Ville de Sherbrooke informe les citoyennes et les citoyens que les permis de feu sont émis par les arrondissements aux adresses suivantes.

- L'arrondissement no 1: 133 rue Laval, Bromptonville, Qc, JOB 1H0. Téléphone: 846-2757.
- L'arrondissement no 2: 1735 chemin Galvin, Fleurimont, Qc, J1G 3E7. Téléphone: 565-9954.
- L'arrondissement no 3: 150 rue Queen, Lennoxville, Qc, J1M 1J9. Téléphone: 569-9388.
- L'arrondissement no 4: 600 rue Thibault, Ascot, Qc, J1H 6G7. Téléphone: 569-3993.
- L'arrondissement no 5: 1000 rue Hautbois, Rock Forest, Qc, J1N 3V4. Téléphone: 565-7444.
- L'arrondissement no 6: 2050 rue King Ouest, Sherbrooke, Qc, J1J 2E8. Téléphone: 822-6060.

On doit noter que pour l'arrondissement no 6, temporairement, les permis seront émis par le Service de protection contre les incendies, au 821-5517.

Au sujet des ramoneurs

Au sujet des ramoneurs de cheminées autorisés, ce sont les mêmes pour les anciennes municipalités.

On retrouve donc Le petit ramoneur, 823-7307, pour Sherbrooke, Deauville et Fleurimont. Il y a aussi Ramonage Expert D. Gingras, 566-1282, pour Ascot, Lennoxville, Saint-Élie-d'Orford, Rock Forest et Bromptonville.

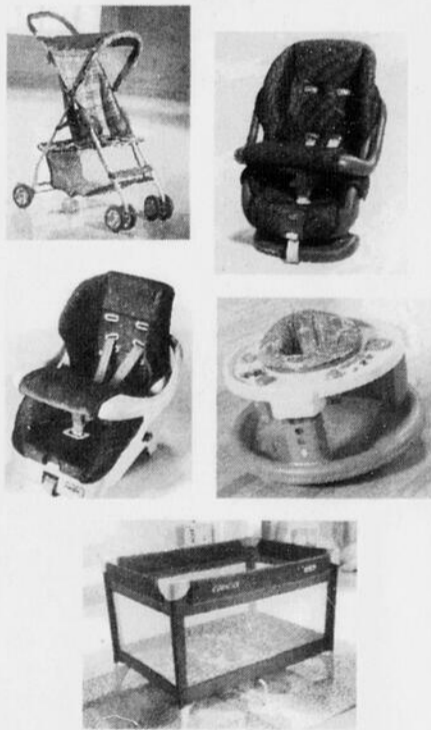


«Il faut apprendre à harmoniser la justice et le pardon. Je dis bien apprendre...» a insisté la théologienne Yvonne Bergeron lors de la soirée de prière pour la paix, qui s'est tenue mercredi soir en présence de quelque 250 croyants de plusieurs religions monothéistes.

Zellers

Pour les mamans et les futures mamans
le samedi 26 et le dimanche 27 janvier

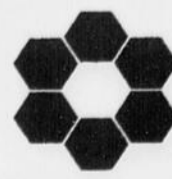
rabais 20%



sur notre gamme
complète de
sièges d'auto,
poussettes, chaises
hautes, balançoires,
parcs, lits de bébé
et sièges-sautoirs
à prix ordinaire
Justement ce qu'il
vous faut pour bébé!



CARREFOUR DE L'ESTRIE



Les
Galeries
Orford

63233



Carnaval de Fleurimont inc.

PROGRAMMATION 2002
Parc central
FLEURIMONT

Consulter La Tribune
du 1er et 2 février
pour la suite
du Carnaval

VENDREDI 25 JANVIER

19 h 30 CHASSE AUX TRÉSORS DANS LE SUPER LABYRINTHE DES NEIGES
Animation pour les enfants. Plusieurs surprises prévues.

20 h DÉBUT DES SCULPTURES SUR NEIGE DANS LES CATEGORIES PROFESSIONNELLE ET AMATEUR
Venez encourager ces artisans qui exécutent des prouesses artistiques avec un simple élément de la nature. Au Parc central.

SAMEDI 26 JANVIER

9 h SUITE DU CONCOURS DE SCULPTURES SUR NEIGE

12 h à 16 h TOURS DE MOTONEIGES, CARRIOLES, TRÂNEAUX À CHIENS ET JEUX GONFLABLES
- PLANCHE À NEIGE SUR LA MONTAGNE
- SPORT TRANS-ACTION
Venez essayer gratuitement la planche à neige au Parc central.
- VILLAGE IGLOO
- ANIMATION DÉLIRANTE

SAMEDI 26 JANVIER

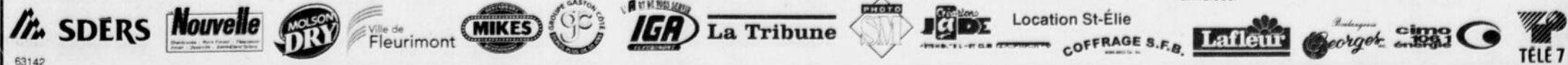
13 h OUVERTURE OFFICIELLE
Avec la participation des Stentors de Fleurimont.

19 h 30 FEU DE JOIE ET SOIRÉE DES MOTONEIGISTES

DIMANCHE 27 JANVIER

9 h à 12 h Fin du concours de sculptures sur neige dans les catégories professionnelle et amateur

12 h à 16 h Tours de motoneiges, carrioles, traîneaux à chiens et jeux gonflables
Animation délicate
Planche à neige sur la montagne Sport Trans-Action
Village Igloo
Venez voir comment fabriquer des igloos avec la participation du village igloo de Sainte-Foy
N.B. : en cas de mauvais temps les activités seront annulées.



La femme derrière cinq recteurs

Francine Goyette, secrétaire de Yves Martin et de ses quatre successeurs, quittera en octobre

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

On la surnomme la mémoire vivante de l'Université de Sherbrooke. On vante sa discrétion, sa loyauté, son dévouement... et son œil de lynx pour les fautes d'orthographe. Et on accepte qu'elle émette son opinion sur tous les sujets.

«Quand un nouveau recteur est élu, je l'avertis: je me prononce sur tout et vous faites comme vous voulez. Au début, ils sont craintifs. Mais à la longue, ils apprécient», raconte en rigolant Francine Goyette, secrétaire de cinq recteurs différents depuis 1978.

Jacques Viens, directeur du bureau des communications, confirme. «Après avoir remis le test de sélection pour obtenir le poste, j'étais demeuré dans le bureau et j'avais discuté avec Francine de nos intérêts communs. Par la suite, j'ai su qu'elle avait dit à Pierre Reid que c'est moi qu'il devait embaucher!»

Entrée au service de la trésorerie à l'âge de 17 ans en 1962, Mme Goyette prendra sa retraite au mois d'octobre prochain après 40 années de loyaux services. Elle aura travaillé pour les recteurs Yves Martin, Claude Hamel, Aldée Cabana, Pierre Reid et, enfin, Bruno-Marie Béchard. «Je l'appelle mon cinquième», confie-t-elle avec coquetterie.

L'emploi n'est pas banal puisque la secrétaire du recteur n'est pas syndiquée.

«L'atmosphère à l'Université est toujours très frénétique, c'est pourquoi on peut travailler longtemps sans se lasser. Ce qui est exceptionnel ici, c'est la passion des gens. Les recteurs sont tous des gens passionnés et ils nous transmettent leur flamme», explique celle qui refuse encore l'appellation de «future retraitée».

La piqûre

Francine Goyette a eu la piqûre pour la vie universitaire dès son embauche. Malgré une maigre paie hebdomadaire de 36 dollars, elle a refusé peu de temps après une offre du Canadien National, rue Wellington, pour le double de son salaire!

«Le campus est un milieu très diversifié. Nous touchons à tout avec des gens de tous les horizons: l'administration, les sciences, l'éducation, les arts... J'aimais tellement ça que j'avais même convaincu mes trois soeurs de venir travailler ici», souligne-t-elle.

Mues par le même enthousiasme, les soeurs Goyette se réunissaient chez l'une d'elles le samedi matin pour fabriquer le lunch de fin du match pour les joueurs de football! «Ça sentait les sandwiches dans la maison», ra-



Entrée au service de la trésorerie de l'Université de Sherbrooke à l'âge de 17 ans en 1962, Francine Goyette prendra sa retraite au mois d'octobre prochain après 40 années de loyaux services. Elle aura été la secrétaire des recteurs Yves Martin, Claude Hamel, Aldée Cabana, Pierre Reid et, enfin, Bruno-Marie Béchard.

conte Francine, en se rappelant aussi son bénévolat comme chronométreuse aux compétitions de ski alpin.

«À ses débuts, l'Université, c'était tout petit et nous connaissions tout le monde. Ce qui est plaisant aujourd'hui, c'est de voir où sontendus d'anciens étudiants», affirme-t-elle en énumérant les Raymond Royer, Paul Delage-Roberge et Paul Gobeil.

À une époque où l'Université était surtout dirigée par des religieux, toutes les secrétaires conservaient du fil noir et une épingle dans leurs tiroirs pour recoudre les boutons de soutane. La vétérane a toujours conservé cette habitude et n'a pas hésité un jour à refaire l'ourlet d'un veston d'un recteur. «Il faut bien faire paraître nos patrons», souligne-t-elle.

À l'avant-poste

Toujours à l'avant-poste, Francine Goyette a eu la difficile tâche au fil des ans de calmer bon nombre de gens en colère, devant elle ou au téléphone. Elle a dû faire face à des situations quelquefois inconfortables. «Un étudiant schizophrène a pleuré dans mes bras», relate-t-elle.

Par contre, elle a eu aussi la chance de rencontrer plusieurs personnalités publiques au fil des ans, à commencer par le premier ministre Daniel Johnson dans les années 1960.

«Claude Ryan était drôle, pas du tout austère comme les gens le croient. Il passait par la porte arrière et venait s'asseoir pour parler avec moi pendant que tout le monde l'attendait avec cérémonie dans le lobby», dit-elle.

Elle qui a vu bâtir la plupart des édifices du campus, elle fut un peu sous le choc lorsque l'on a fait table rase de l'ancien hall du pavillon central afin d'y installer le nouveau carrefour de l'information. «Pour moi, ils démolissaient ce que j'avais contribué à bâtir», avoue-t-elle. «Mais aujourd'hui, je dois admettre que c'est superbe.»

Le bon moment

C'est une des raisons pour lesquelles la fidèle secrétaire a choisi de partir à ce moment-ci. L'Université de Sherbrooke se trouve en bonne santé financière et entreprend un nouvel élan de développement. Pour sa part, encore en bonne forme physique, Francine Goyette se considère toujours au sommet de ses compétences.

«Comme ça, je suis certaine de ne garder que de bons souvenirs», affirme-t-elle, soucieuse de laisser à son départ un bureau en ordre, sans rien d'inachevé, tout bien archivé. «Mais je ne serais pas loin», assure-t-elle, toujours dévouée.

MATÉRIEL À BAS PRIX

Scie à onglets

120V - 5.5A
Coupe maximum: 55x130mm
RPM 4500 rotations/min

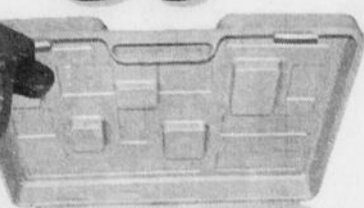
79⁹⁹



Combo outils sans fil 4en1

18V
Perceuse 1-10mm
Scie sauteuse 2mm acier/20mm bois
Ponceuse Delta 90x90x90
Lampe de poche
Batterie, chargeur et mallette

89⁹⁹



Scie circulaire sans fil 18V

Incluant: Chargeur et mallette
0-2300 min⁻¹
Diamètre lame: 165mm
Profondeur coupe:
0"/42mm 45"/23mm

99⁹⁹



TOMAK™

1^{ère} QUALITÉ

Plancher flottant HDF Laminé 7 ou 8mm

,68 \$/pi ca.



Tuiles flottantes HDF style céramique

15"X15"Xpo 8/paquet=12,94pi

119 \$/pi

MATÉRIEL IMPARFAIT



Plancher flottant HDF Laminé 6mm

Chêne - Érable - Hêtre

,89 \$/pi ca.

1^{ère} QUALITÉ

Plancher flottant écono HDF 25 ans .008

1^{ère} QUALITÉ

Laminé 8mm

Choix de couleurs

109 \$/pi ca.



Plancher flottant «Lock-it» HDF Laminé 8mm - 45g

Chêne Sélect
Érable Président
Cerisier

185 \$/pi ca.

Plancher de bois franc Merisier rustique

139 pmp

Merisier pré-verné 7 couches

279 pmp

1^{ère} QUALITÉ

Aubaines incroyables

Important: Les prix annoncés sont en argent comptant, un escompte de 2% est déjà inclus. Prix excluant la TPS et la TVQ. Aucun retour de marchandise, aucun remboursement. Valable jusqu'au 2 février 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Certains matériaux imparfaits peuvent ne pas être disponibles dans certaines succursales. En raison de la fluctuation du marché, les prix peuvent varier sans préavis. L'acheteur doit s'assurer que les matériaux conviennent à l'usage auquel il les destine avant d'effectuer son achat. Nos matériaux imparfaits sont vendus «tels quels», sans garantie du vendeur et/ou du fabricant. Sur nos produits spécifiquement «1ère qualité», la garantie habituelle du fabricant s'applique.

Sherbrooke

550, Parc Industriel, Bromptonville

(819) 846-0417